

Vol. 3, No 10

L'APÔTRE

Québec, juin 1922

L'APÔTRE



MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE -- JUIN 1922

TEXTE

Page		
361 —	Les vacances	J.-Albert FOISY. (<i>Bulletin paroissial de Valleyfield</i>).
362 —	Le règne du Sacré-Cœur dans la famille	(<i>B. P. de N.-D. du Chemin</i>).
364 —	Une face de tueur !	Gustave BAUDOIN, (<i>La Revue Na-</i> <i>tionale</i>).
368 —	Nos vieilles églises	
377 —	S. G. Mgr Émard, archevêque d'Ottawa	
378 —	Trois coups de fusil	LE VIEUX MÉNESTREL.
379 —	Moktar	MARIE BARRÈRE-AFFRE (<i>Le Noël</i>).
383 —	N'ayez pas peur	René BAZIN.
385 —	Éphémérides canadiennes (mai 1922)	
388 —	La machine humaine	LE VIEUX DOCTEUR.
390 —	Blanchisseurs et noircisseurs	Abbé DUPLESSY.
392 —	Lettre à Maud	Mme MARIE-JEANNE.
392 —	Le mensonge	F. COLLARD.
394 —	Faire attention	Jacques HERBÉ.
396 —	Le salaire viable	(<i>Le Travailleur</i>).
387 —	En Perse	
398 —	Pour s'amuser	
399 —	Le petit doigt de maman	HELLÈLE.
400 —	Le petit boiteux (<i>poésie</i>)	Mme SOPHIE HUE.

ILLUSTRATIONS

363 —	Il faut qu'il règne !
369 —	Intérieur de l'église de l'Hôpital-Général de Québec
370 —	L'église de Ste-Famille, I.-O.
371 —	L'église de Beaumont
372 —	Intérieur de l'église de l'Ange-Gardien
374 — 376 —	Vieilles maisons canadiennes
377 —	S. G. Mgr Émard
384 —	Marine : Dessin de M. Claude Côté, de l'Académie Commerciale de Québec
384 —	Paysage : Dessin de M. J.-P. Ziska, de l'Académie Commerciale de Québec
386 —	Maquette du monument Taschereau
387 —	M. Arthur Sauvé
387 —	Intérieur de l'église temporaire de Ste-Anne
391 —	Charité
397 —	Le vieux Québec

“ L'Apôtre ” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté du 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “ L'Apôtre ” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “ L'Apôtre ” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “ L'Apôtre ” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

“ L'APÔTRE ” est imprimé par l'Action Sociale Ltée, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada

L'APÔTRE

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME III

QUÉBEC, JUIN 1922

N^o 10

Les vacances

QUAND l' " Apôtre " de juin arrivera dans les milliers de foyers qui lui sont ouverts, la période si agréable et si dangereuse des vacances sera sur le point de commencer.

Les vacances !

Ce mot est plein d'émotions diverses pour les parents comme pour les enfants.

Pour les parents qui verront revenir à la maison leur garçon ou leur fille éloignés de la maison paternelle depuis plusieurs mois ; pour les parents qui devront décider s'ils vont " pousser " leur enfant vers des études plus complètes, maintenant que le cours primaire est terminé ; pour les enfants qui envisagent ces deux mois comme un temps où il est malséant, anormal et cruel d'ouvrir un livre de classe.

Pour les uns et les autres, c'est un temps agréable parce qu'il réunit la famille, parce qu'il marque une époque dans la vie ; parce qu'il réserve des jouissances dont on a longtemps été privé.

Cependant, c'est un temps dangereux parce qu'il suppose des devoirs que trop souvent on oublie.

* * *

Les parents qui voient revenir leurs enfants des maisons d'éducation où ils ont passé l'année sont souvent aveuglés par la joie de serrer dans leurs bras celui ou celle qui a été si longtemps loin d'eux.

Ils ne voient pas que la séparation, et la joie du retour leur fait tout oublier.

Cependant, l'enfant qui rentre au foyer après l'année scolaire n'est pas un visiteur distingué

dont tous les désirs sont des ordres devant lesquels les autres membres de la famille doivent se courber ; ce n'est pas un souverain qui descend chez ses humbles serviteurs pour recevoir leurs hommages et leurs gâteries ; c'est tout simplement un enfant qui a reçu plus qu'il n'a donné et qui doit, par ses attentions et sa conduite affectueuse envers ses père et mère, ses frères et sœurs, montrer qu'il reconnaît et apprécie les sacrifices que la famille fait pour lui assurer une éducation souvent supérieure à celle des autres membres de la famille.

* * *

Si l'enfant qui rentre au foyer était porté à oublier ce premier devoir de reconnaissance, les parents se doivent de le lui rappeler délicatement mais fermement.

De plus, à la ville comme à la campagne, le jeune homme ou la jeune fille qui arrivent du collège ou du couvent ne doivent pas rester oisifs.

Les vacances sont un temps de repos ; nous le comprenons ; mais, repos ne veut pas dire oisiveté et délassement n'est pas synonyme d'amusement.

Le jeune homme qui rentre au foyer doit se rendre utile et ses parents, après les jours donnés à la détente, doivent lui trouver une occupation qui absorbera son besoin d'activité et lui apprendra que la vie n'est pas une succession ininterrompue de jours de plaisir.

La jeune fille qui revient du couvent ne doit pas, non plus, jouer le rôle de princesse en rentrant au foyer.

Si l'année durant elle s'est dépensée à emmagasiner des connaissances de toutes sortes, les vacances doivent être pour elle une excellente occasion d'apprendre d'une façon pratique la tenue de la maison.

Trop souvent une tendresse irréfléchie prépare à ces jeunes gens des vacances qui sont pour eux la pierre d'échoppement de toutes les bonnes résolutions et le tombeau des plus belles vocations.

* * *

De plus, il y a, dans les vacances des devoirs spéciaux pour les parents qui ont des enfants d'âge à entrer au collège ou au couvent.

C'est en ces jours où la présence continuelle de l'enfant à la maison permet une observation plus minutieuse, que les parents doivent se demander si leur garçon ou leur fille n'est pas appelé à une vie plus parfaite et plus sainte.

Ce sont les parents qui doivent développer et faire fleurir les premiers germes des vocations religieuses et sacerdotales.

Quelle responsabilité pour un père ou pour une mère, si l'appel de Dieu résonnant dans le cœur de leur enfant n'est pas entendu ou n'est pas écouté parce que le souci d'un gain immédiat ou la crainte d'une dépense un peu considérable poussent ce père ou cette mère à rejeter sans examen toute velléité d'instruction supérieure chez leurs enfants.

L'Église a besoin de ministres, elle a besoin de religieuses se dévouant à l'évangélisation des infidèles, à l'instruction de la jeunesse, au soulagement des infortunes diverses.

Dieu compte sur la bonne volonté des parents qui sont chargés de la direction spirituelle autant que de la formation intellectuelle et de l'entretien corporel de leurs enfants.

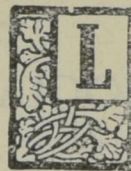
Si, pendant toute l'année, l'attention des parents doit être dirigée dans ce sens, pendant les vacances cette attention doit redoubler de vigilance parce que les dangers sont plus nombreux et qu'elle ne peut plus s'appuyer sur celle de l'instituteur et de l'institutrice.

Les vacances sont donc une époque importante dans la vie des jeunes gens et on ne saurait trop les entourer de toutes les sauvegardes que recommandent la religion et le bon sens.

Les vacances sont un temps de plaisir, de repos ; c'est aussi un temps où les tentations sont plus nombreuses ; où la vie prend une orientation qu'il est difficile de faire dévier plus tard. Si les jeunes gens les désirent et les apprécient, les parents doivent les craindre et les préparer.

J.-Albert FOISY.

Le règne du Sacré-Cœur dans la famille



La famille... Qui de nous, quand ce mot vient frapper ses oreilles, ne sent s'émouvoir son cœur jusqu'aux dernières profondeurs ?

La famille... c'est le coin béni où pour la première fois des sourires s'épanouissent sur notre berceau, où des regards de bonté et de délicate tendresse pénètrent jusqu'à cette source mystérieuse d'où jaillissent les larmes d'attendrissement...

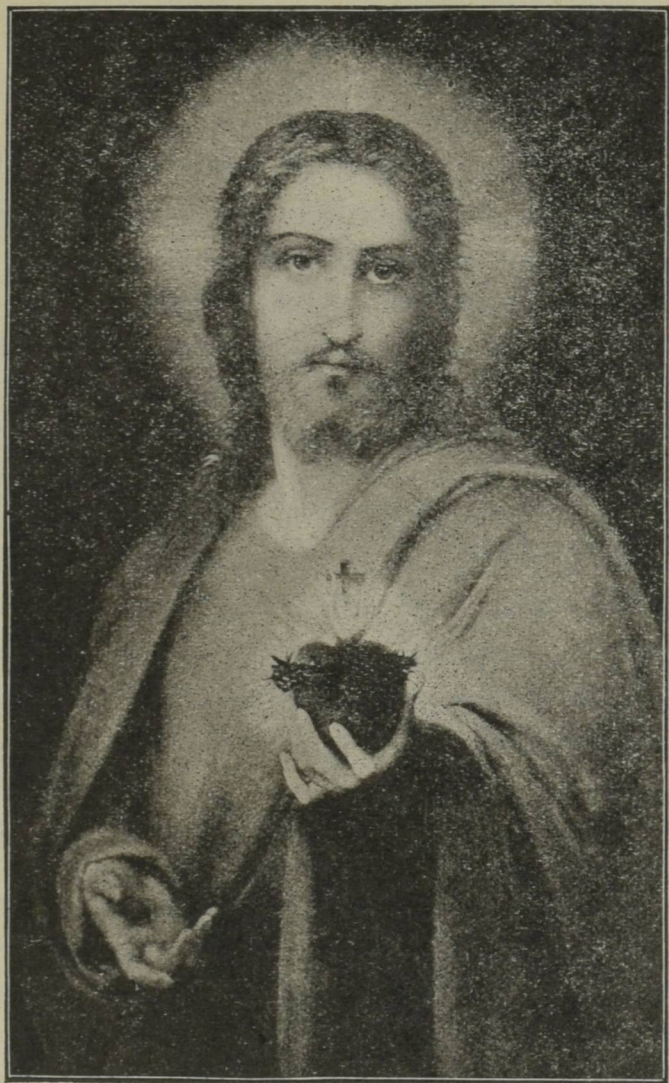
La famille... ô souvenirs ! ô regrets impérissables... c'est notre cœur s'ouvrant aux plus pures affections, sur la poitrine d'un père dont nos petits bras entouraient le cou ; ce sont nos larmes enfantines séchées par nos mères qui nous enveloppaient de caresses et de baisers ; c'est notre langue se déliant sous la pression de nos sentiments ingénus ; c'est l'aurore de la raison, les grands mots de Dieu, de Jésus-Christ, de la vierge Marie, de ciel, de pureté, de devoir, éveillant dans notre âme des images touchantes et gracieuses.

La famille, c'est-à-dire, nos mains jointes pour la prière balbutiée avec candeur et s'exhalant de nos cœurs purs avec la fraîcheur des fleurs nouvelles... La famille, c'est-à-dire, cette fusion des cœurs si parfaite, cette communauté des mêmes joies et des mêmes tristesses, des mêmes espérances et des mêmes angoisses.

La famille, c'est-à-dire, cette éducation de l'âme, cet enfantement laborieux, par lequel nos pères et nos mères nous firent naître à la vie morale, à la vie surnaturelle, à la générosité, à l'abnégation évangélique, aux sacrifices et aux devoirs de la vie chrétienne, aux vertus qui ont fait de nous des hommes et des chrétiens.

La famille, c'est-à-dire, la dernière bénédiction d'un père et d'une mère, leurs dernières volontés retentissant douloureusement dans nos âmes et s'y gravant avec des déchirements ineffables...

La famille, c'est-à-dire, ces êtres chéris qui se consumèrent pour notre bonheur et qui, leur tâche achevée, nous ont précédés dans une meilleure vie, comme ils nous avaient



IL FAUT QU'IL RÈGNE !

précédés en celle-ci, et qui de là-haut prient pour notre bonheur, nous protègent et nous préparent une place pour qu'un jour soient reconstitués les liens de la famille relâchés pour un temps.

Qui de nous n'a béni Dieu pour nous avoir donné, de sa bonté et de sa Providence à notre égard, un témoignage si éloquent et si irrécusable, en nous donnant le cœur de nos pères et de nos mères, car n'est-il pas vrai que si tous les autres ouvrages de Dieu périssaient, tant qu'il resterait sur cette froide terre un cœur de père ou un cœur de mère, nous ne pourrions douter de l'infinie bonté de Dieu ; car si un cœur de mère ou un cœur de père est capable de sacrifices si désintéressés, que ne fera Dieu, le Père infini, pour ses enfants !

Parmi tous les chefs-d'œuvre sortis de la main de Dieu, la famille chrétienne est un des plus beaux, parce que c'est une des images les plus ressemblantes de la Trinité infinie.

Pour sanctifier le monde, en faire un avant-goût du ciel, il suffirait de faire de la famille cette société admirable que Dieu a voulu qu'elle soit.

Mais ce chef-d'œuvre, pour être exécuté, demande la main de deux artistes : la grâce toute-puissante du Cœur de Jésus et la collaboration de la volonté chrétienne.

Le tableau du foyer païen, socialiste, du foyer où l'égoïsme et la passion détruisent l'œuvre du Christ, il est sombre et il n'attriste que trop souvent nos regards.

Deux êtres humains se sont réunis pour un échange d'égoïsme et de plaisirs sans frein. Ils ne veulent pas des fardeaux de la famille, ils veulent jouir. Il n'y a pas union surnaturelle des âmes. La beauté qui enchantait de jeunes cœurs se flétrit vite. La reine du foyer est délaissée. Plus de support mutuel, le tête-à-tête familial devient onéreux. On cherche des divertissements ailleurs, et souvent hélas ! des amours coupables. La scission devient irréparable. Il faut traîner jusqu'à la mort une chaîne qui meurtrit affreusement.

Les enfants, s'ils habitent ce foyer ont sous les yeux les scandales que donnent leurs parents : querelles, colères, blasphèmes, intempérance hideuse. Comment respecteraient-ils des êtres qui ne se respectent pas eux-mêmes et ne reconnaissent rien de respectable ?

Comme toutes les grandes choses, la famille chrétienne n'est pas le résultat de l'égoïsme ; la force qui soulève un père et une mère vers les sommets de la paternité et de la maternité chrétiennes, est une force surnaturelle qui vient du Cœur de Jésus.

Le monde païen ne pouvait la connaître, mais depuis que par l'Incarnation, le Cœur d'un Dieu a battu dans l'humanité, comme un levain céleste, il a soulevé la pâte humaine.

Une grâce est descendue dans le cœur du jeune homme chrétien. Il a entouré sa fiancée d'amour délicat et respectueux. La pudeur a mis une saveur exquise sur ses paroles et sur ses démarches.

Au jour de son union sainte, un époux, de la plénitude du Cœur de Jésus, a reçu la force d'aimer son épouse comme Jésus-Christ aime son Eglise, la grâce de lui sacrifier toutes les tentations de la vie, de passer par-dessus les piqures de l'amour-propre et de garder inviolable la foi jurée.

La grâce de Jésus-Christ a fortifié le cœur des époux et en a égoïstes. Ils n'ont pas peur des enfants. Ils savent

que la Providence veille sur les siens bien mieux que sur le passereau et le lis des champs. Ils n'ont pas peur des responsabilités et ne se reposent pas sur autrui du soin d'élever pour Dieu les hôtes de leur foyer. Ils n'ont pas peur du travail constant, nécessaire pour assurer l'aisance à la maison et un avenir prospère aux enfants qui feront un jour l'honneur de la famille.

N'est-ce pas une gloire immortelle pour des parents que de recevoir les remerciements émus qu'un grand évêque adressait à son père et à sa mère :

“ O mes chers disparus, qui avez si modestement vécu dans cette petite maison, c'est à vous que je dois tout.

“ Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi.

“ Si j'ai toujours associé la grandeur de la science à la grandeur de la patrie, c'est que j'étais imprégné des sentiments que tu m'as inspirés.

“ Et toi, ô mon père, mon cher père, dont la vie fut aussi rude que ton rude métier, tu m'as montré ce que peut faire la patience dans de longs efforts. C'est à toi que je dois la ténacité dans le travail quotidien.”

Depuis que le Cœur d'un Dieu a battu dans la poitrine de Jésus enfant, adolescent, homme fait, dans la poitrine du meilleur des fils, les enfants chrétiens élevés à l'ombre de l'Eglise catholique, nourris de l'Eucharistie, ont appris à vénérer leur père et leur mère comme Jésus vénérait Joseph et Marie, à leur obéir avec joie, comme obéissait Jésus, à les consoler comme Jésus consola sa mère, à entourer leur vieillesse d'égards touchants, à leur dire l'au-revoir céleste quand ils meurent, comme Jésus embrassa Joseph à son dernier soupir.

Nous prions pour que toutes nos familles chrétiennes réalisent l'idéal voulu par Jésus-Christ.

Nous prions pour que la grâce puissante de son Cœur donne à toutes ces familles l'énergie divine de s'élever aux grandeurs de la paternité, de la maternité et de l'enfance chrétiennes.

Et pour arriver plus vite à ce règne du Cœur de Jésus sur la famille, nous pousserons de toutes nos forces à la consécration de toutes nos familles au Sacré-Cœur.

[Bulletin paroissial de Valleyfield.]

Une face de tueur !

— Regardez-moi donc cette face de tueur !...

— Hein ? ... un tueur ? ... Brr ! ... Où ça ? Ah ! vous m'en donnez une venette ? ... Mais où ça ? Pas dans ce tramway toujours ... je ne vois que de bonnes figures d'honnêtes gens ...

— Là ! là ! En face, sur le banc ...

— Ce gros-là, bedonnant, apoplectique, tirant sur le grison ? ...

— Oui, oui !

— Ah ! ah ! la bonne farce ! C'est ce brave homme, ce bon bourgeois que vous voulez me faire prendre pour un bandit, un escarpe, un coupe-jarret, un particulier à l'œil inquiétant qu'il ne fait pas bon rencontrer à minuit, dans un terrain vague ? Vous pouvez vous vanter d'être physionomiste et d'avoir le coup d'œil d'un détective !

Vous enfoncez Sherlock Holmes, Arsène Lupin et Rouletabille, quoi ! ... Ah ! ah ! la bonne farce !

M. Prudent ! Mais c'est M. Prudent, un riche propriétaire qui habite mon quartier, où il possède plusieurs maisons de rapport.

Je le connais bien ; c'est un bon paroissien, homme d'église comme pas un.

Tenez ! Je lui dirai que vous avez dit qu'il a une face de tueur. Ce qu'il va rire ! C'est le meilleur homme du monde ; vous pouvez être sans crainte, il ne vous traînera pas en cour, pour insulte. C'est le bourgeois le plus paisible, le propriétaire le plus sage que je connaisse ... pourvu qu'on lui paye fidèlement le prix de ses loyers à termes convenus. Ah ! là-dessus il n'entend pas badinage.

Je ne vois pas là raison suffisante pour le gratifier d'une face de tueur ni pour lui fabriquer une réputation de bandit.

— Moi, je soutiens quand même que c'est un tueur, une face de tueur et ... un tueur d'enfants.

— Ne parlez pas si fort ; il vous entendrait.

— Qu'importe !

— Tenez ! descendons, nous y sommes. Entrez chez moi, un instant.

[Dans un boudoir. Confidentiellement.]

— Ainsi, vous avez des preuves contre M. Prudent ? Il en faut pour lancer une telle accusation contre un honnête citoyen qui ne tuerait pas une mouche mais qui semble vous exaspérer singulièrement.

Alors... livrez-le à la police et faites la preuve de son crime ; il sera pendu et justice sera faite. Vous n'osez pas ?...

Seriez-vous tout simplement un colporteur de cancans, de soupçons et de mots sensationnels, à la manière de ces journaux qui font leur petite cuisine et leurs gros revenus en fricotant la médisance et la calomnie, en vendant pour quelques sous, à un public affriolé par le scandale et l'émotion cinématographique, la réputation du prochain, l'honneur des familles, et la bonne renommée d'un pays ?

— Pardonnez, cher ami. Je ne vis pas sur la réputation de mes semblables comme certains parasites sur la tête des gens malpropres. Je déteste par-dessus tout les cancans, les on-dit, les commérages. Pourtant, je sais ce que je sais et je vais vous le dire.

Je dois vous faire observer tout d'abord que votre M. Prudent n'est pas un meurtrier que l'on dénonce à la justice, que l'on juge, que l'on pend haut et court...

— Expliquez-vous ! Expliquez-vous !

— Quand vous m'en laisserez le loisir !... D'ailleurs, il n'est pas certain que vous comprendrez tout de suite.

— Bien aimable !

— Qu'importe ! J'aime mieux les gens qui ne comprennent pas tout de suite ; je préfère ceux qui finissent par comprendre !

— Est-il rasant tout de même ? Mais allez donc !

— J'y suis... j'y suis... Ecoutez mon histoire sans m'interrompre.

Il est notoire dans votre quartier que M. Prudent ne veut pas louer ses logements à des locataires qui ont des enfants.

Les chiens... passe ! Les chats... passe ! Les serins, les pianos, les phonographes, les géraniums... passe encore !

Les enfants, les mioches, les bambins, les bambines... Halte-là ! Vous ne passerez pas ! Pas d'affaires ! Dehors !

On m'avait dit cela ; on me l'avait répété ; je n'en croyais rien. Procédés étranges, odieux, cruels, barbares, homicides, pensais-je !

“ Va-t-il falloir les tuer nos petits enfants, me dit un jour une bonne mère de famille en quête d'un logis, ils ne veulent plus nous louer.”

C'est donc vrai ! me dis-je. Ils ne veulent plus loger d'enfants ?

Il faut pourtant que j'en fasse la preuve par moi-même, comme qui dirait, une preuve par neuf. Avec ça je pourrai croire et parler. Quelle honte, si c'était vrai !

::

:: ::

J'ai fait ma preuve : Voici comment.

Je vois une affiche : “ A louer.” Je sonne, je monte, je m'informe du propriétaire. C'est un M. Prudent. J'arrive chez M. Prudent.

— Bonjour, monsieur. Bien, vous êtes le propriétaire du No 830, rue X... ?

— Oui, monsieur, j'ai l'honneur.

— C'est à louer ? Combien vos termes ?

Combien de pièces ? Peut-on prendre un bail pour deux ans ?

— Monsieur, avant de répondre à toutes vos questions qui pourraient être inutiles, veuillez répondre à celle-ci : AVEZ-VOUS DES ENFANTS ?

— Et vous, monsieur, en avez-vous ?

— Monsieur, je n'ai pas de comptes à vous rendre, vous me paraissez un peu impertinent pour un locataire, et si vous êtes venu ici, chez moi, pour faire la loi vous tombez mal ; déménagez tout de suite ou je cogne. Entendez-vous, je cogne. Mes logis ne sont pas des lapinières... comprenez-vous ? On ne me fait jamais la loi... comprenez-vous ?... Et je louerai à qui je voudrai... au prix que je voudrai... Comme si les locataires manquaient par le temps qui court !...

Comprenez-vous, espèce d'empoté ?

— Pas d'injures, monsieur... la loi ! Je la connais la loi !... J'ai l'honneur d'être un peu avocat, un peu notaire, un peu commis-voyageur... pour vous servir, monsieur.

Je ne suis pas un pauvre diable de locataire que vous pouvez terroriser avec des poings fermés, des yeux sanglants, et des “ je cogne ”, “ espèce d'empoté ”.

Vous m'avez fait une question ; je tiens à répondre avant de briser cette aimable entrevue.

Oui, monsieur, j'ai des enfants, neuf, pas un de moins. Entendez-vous ! pas un de moins ! Chez nous, le mot, c'est pas un de moins.

Et j'en suis fier de mes enfants, ils seront de la race, ils sont la race.

Un mot pour finir, monsieur : je n'ai pas besoin de vos logements, je ne viens pas pour louer ; ni pour vous faire sortir de vos gonds. Je venais chez vous chercher *une preuve*. Je l'ai... je me défile... Au plaisir !

::
:: ::

Qui fut ahuri ? qui fut étonné ? M. Prudent. Sa colère était tombée, l'anxiété, l'inquiétude se peignaient sur sa figure bouleversée.

— Quelle preuve ? demanda-t-il un peu ravisé.

— Ah ! c'est ma preuve qui vous inquiète ?

— Dame ! Que voulez-vous, avec des gens de votre espèce, on ne sait jamais !

— Voulez-vous causer ?

Il hésita, visiblement gêné, par mon sangêne, ma rondeur et ma crânerie, puis résolu :

— Entrez ! Ici votre paletot ! Ici votre chapeau ! Là votre canne ! Voici un fauteuil : Prenez un havane !

::
:: ::

[Dans le boudoir de M. Prudent. *Confidentiellement.*]

— La preuve que je venais chercher est celle-ci : on me dit que certains propriétaires refusent les locataires qui ont des enfants ; et cela, chez nous, en plein pays civilisé... et se disant catholique. On répète que des gens — pas des Juifs ou des protestants, mais des catholiques — pratiquent cette exclusion systématique et que vous êtes de ceux-là. Je ne le croyais pas. Je le crois maintenant. C'est tout.

— Hélas ! C'est malheureusement trop vrai ! Comme tant de propriétaires j'ai profité sans scrupule de la crise du logement et tondu le troupeau plaintif des locataires, le plus ras possible ! C'est un plaisir de hausser nos prix ; il n'y a pas de limites. Le locataire ne pouvant trouver ailleurs où se loger, doit rester ; il paye, surtout il doit payer sinon... c'est la porte et... ouste !... dehors !... à la rue !... les guenilles !

Ce que j'en ai jeté sur le pavé de pauvres ménages ! Et je suis riche !

J'ai voulu devenir plus riche encore ; j'ai divisé mes logis ; avec un, j'en ai fait deux.

Ça rapporte davantage. Or, comment dans ces logements étroits, minuscules, chichement entretenus, comment abriter une nombreuse famille ?

Les ménages sont entassés les uns sur les autres ; les enfants jouent couchent où ils peuvent, pêle-mêle. Ah ! s'il n'y avait pas d'enfants on pourrait morceler encore ; sans compter que cette marmaille, ces gamins sont bruyants, chicaniers, incommodants pour les voisins. Et ce qu'ils en brisent des carreaux ! Ce qu'ils en détériorent d'escaliers ! Ce qu'ils en écornent de boiseries !

Il y a trop d'enfants ! Et j'ai dit aux locataires : " Avez-vous des enfants ! Si oui, je ne loue pas ou bien : c'est \$10.00 de plus par mois."

Que de mères ont maudit ma cupidité, ont exécré mon nom !

La passion de l'argent endurecit, monsieur, on devient impitoyable, violent, féroce. Les affaires sont les affaires ! On ne batifole pas avec les chiffres !

Je suis riche et je vieillis. Comprenez-vous l'ironie de ces deux mots ? Je finirai par un coup de sang ; j'en suis averti. Ça ne lambine pas et c'est traître ces coups-là !

Je suis riche et je ne suis pas à l'aise ; j'ai de mauvais rêves. Que de fois dans mes cauchemars, j'ai entendu des petits enfants crier de froid et de misère à ma porte. Et moi... je bondissais sur eux... armé de ma canne je les chassais, je les rossais... je les tuais.

Il est riche ; il doit être heureux !

Eh ! bien non ! ils se trompent, monsieur. Je suis malheureux !

Souvent je me fais horreur, comme si j'avais du sang sur les mains, à certaines heures je dois avoir *une face de tueur*. Un tueur d'enfants, eh oui !

Rebuter les modestes ménages et les pauvres gens parce qu'ils ont des enfants, n'est-ce pas leur ôter le désir, le courage d'en avoir ? Et qui aura le courage du devoir conjugal ? Est-ce nous, les riches ?

Tenez, monsieur, quand vous m'avez demandé si moi, j'avais des enfants, j'ai pris feu, mon sang n'a fait qu'un tour dans mes veines. Je devais avoir une figure affreuse.

Vous mettiez la main sur une plaie, sur un malheur, sur un péché de famille ; ma colère a pu vous le faire comprendre.

Nous voulions avoir *un enfant, un seul*, pas plus. Quand vous disiez *pas un de moins*, nous disions : *pas un de plus*.

Il faut se rendre coupable et gravement coupable, pour limiter le grand devoir du mariage. Tôt ou tard, du fond de la conscience, s'élèvent des voix vengeresses. Serait-ce celles de ces petits êtres qu'on aurait dû laisser venir à la vie ? C'est comme un sang de malédiction qui retombe sur la tête du père et de la mère.

J'eus deux enfants ; je n'en ai plus.

Pauline, l'aînée, fut gâtée, adulée, élevée dans les caprices, l'égoïsme et la jouissance ; elle tourna mal, elle fit notre honte et fut emportée par la consommation à vingt-cinq ans. Elle mourut pénitente ; c'est la seule consolation qu'elle nous donna jamais.

Anatole, le second, était pour nous l'intrus, celui qui n'est pas désiré ; il fut l'enfant de la punition et du châtement, j'allais dire du crime.

Ah ! qu'il nous a fait souffrir !

Un incorrigible, un mauvais sujet qu'il m'a fallu chasser du toit paternel pour dettes et inconduite et qui s'en est allé mourir dans un hôpital protestant de Chicago, à la suite d'un accident d'automobile. Sa mère accourut à son chevet ; elle ne trouva qu'un cadavre. Elle en mourut de peine et de chagrin, trois mois plus tard.

Et moi, je reste seul avec mes deuils, mes remords, mes mauvais souvenirs, le fruit amer de mes spéculations et ma fortune que je devrai laisser à des étrangers. Si j'avais des enfants ! Mais non ! C'est le désert autour de moi ; dès que je m'arrête, dès que cessent le bruit des affaires et le tintement des pièces d'or, dès que je dresse l'oreille, pour écouter la voix qui parle en tout homme, dans la solitude et l'aridité de ma maison, j'entends comme une plainte continue : "C'est plus qu'un soupir, c'est moins qu'un sanglot." C'est la tristesse qui gémit dans le vide !

J'étoufferai un beau jour, dans un coin solitaire, ou bien j'irai finir à l'hôpital et personne ne pleurera sur ma tombe. Était-ce vraiment la peine ?

Monsieur, je vous envie avec votre bonheur, avec vos neuf enfants. J'envie mes pauvres locataires ; j'envie les ménages où il y a de la vie, du mouvement, des enfants, du bruit, du tapage.

Oh ! qu'ils ne disent pas ceux qui en ont : "C'est donc *badrant* des enfants.

— Vous êtes catholique, lui dis-je, faites des bonnes œuvres, dans vos biens mettez le signe de division, inscrivez en forts chiffres le quotient des pauvres. La charité vous sauvera.

— Oui ! je suis catholique, monsieur, mais *propriétaire* avant tout., mais *homme d'argent* tout d'abord.

Je vais à l'église ; je ne m'y sens pas chez moi ; il y a des enfants partout, en haut, en bas, qui chantent, qui servent à l'autel. Ce sont autant de reproches pour moi.

Puis il y a l'Évangile. Sans cesse l'Évangile me condamne. C'est la sainte Famille qu'on refuse de loger à Jérusalem. C'est moi qui dis : "Il n'y a pas de place pour vous."

Hérode massacre les saints Innocents. C'est moi le massacreur d'enfants ; le tueur de vies humaines. Jésus dit : "Laissez venir à moi les petits enfants." C'est moi qui les empêche d'aller au Maître : "Des enfants ? des enfants ? pas d'affaires !..."

Et pour finir... Ah ! pour finir !...

Si c'était à recommencer !... Recommence-t-on à mon âge ?

— Vous pourriez toujours commencer par ouvrir vos logements aux familles qui ont des enfants, répondis-je en me levant et en prenant congé de ce pauvre homme qui me faisait pitié, tant il semblait malheureux et écrasé comme sous une malédiction du Ciel.

Un dernier mot, ajoutai-je ; c'est mon adieu : "Celui qui reçoit un petit enfant en mon nom me reçoit." Parole d'Évangile, monsieur ! Au revoir !

[Bulletin paroissial de N.-D. du Chemin.]

PENSÉES

Nous travaillons chaque jour à notre beauté éternelle, comme un peintre de génie qui ferait un très grand tableau et qui l'embellirait chaque jour de quelque trait nouveau... Nos prières, notre fidélité, notre vigilance, nos sacrifices surtout, ajoutent un nouveau rayon à notre future splendeur, et chacun de ces rayons sera différent, selon la vertu qui l'aura produit.

Chanoine A. SAUDREAU

Nos vieilles églises

LA DÉSOLATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

EN 1760, nous avons, au pays, environ cent seize églises et chapelles.

Depuis Oka et Châteauguay, elles se dressaient tout le long du fleuve Saint-Laurent, jusqu'à Tadoussac.

Or, combien pensez-vous qu'il en reste? En y comprenant même celles qui, partiellement incendiées ou restaurées, ont été reconstruites avec les mêmes murs, j'en compte dix-huit... Les voici :

<i>Noms</i>	<i>Dates de construction et de restauration</i>
La chapelle de la ferme de la Congrégation, Pointe Saint-Charles	1668
L'Hôpital-général de Québec	1673
La chapelle privée de Monseigneur de Laval, Québec	1678
L'église de Châteauguay	1683
Notre-Dame des Victoires, de Québec	1691-1765
La chapelle du Cap de la Madeleine	1694
L'église et le cloître des Récollets, aux Trois-Rivières	1698
L'église de la Pointe-aux-Trembles, Montréal-est	1705
L'église de Saint-Pierre, île d'Orléans	1717
L'église de Repentigny	1725
L'église de Beaumont	1733
L'église de St-Jean, île d'Orléans	1735-1852
L'église de St-François, île d'Orléans	1736
Les sept chapelles du calvaire du lac des Deux-Montagnes, Oka	1740
La basilique de Québec	1644-1744-1844-1921
L'église de Sainte-Famille, île d'Orléans	1745
La chapelle de Tadoussac	1747
L'église du Sault-au-Récollet	1749-1852

Les quatre-vingt-dix-huit autres, en autant que j'ai pu le constater, sont disparues. Incendiées, dites-vous? Pardon, et voilà une im-

pression qu'il importe, tout d'abord, de détruire. Les informations que j'en ai pu recueillir sont encore malheureusement incomplètes, mais elles établissent déjà que quatre de ces églises ont été minées par l'action du fleuve, quinze ont été incendiées et quarante-huit, — vous entendez bien — quarante-huit ont été démolies.

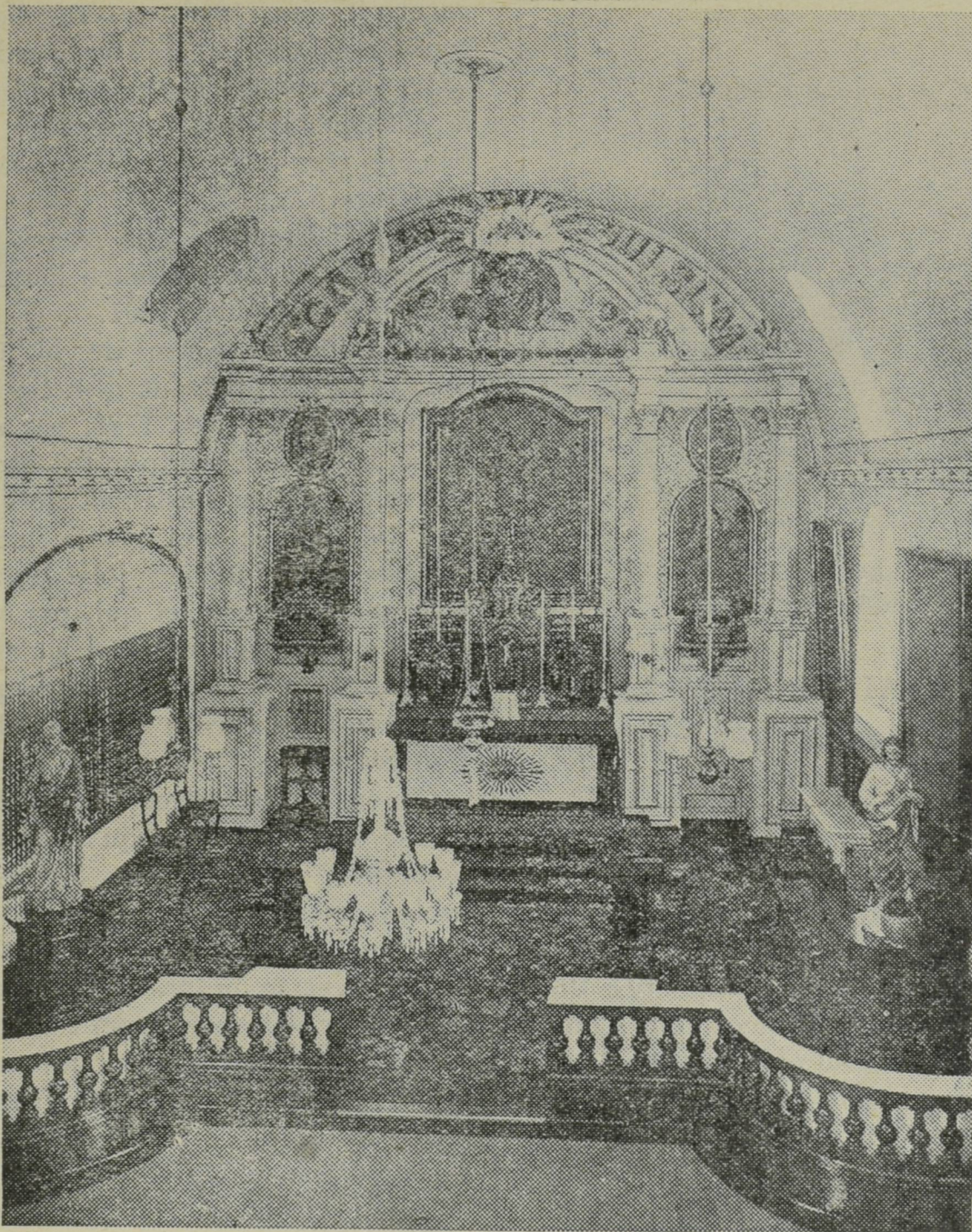
Je préviens le lecteur que les chiffres et les dates que contient cette étude sont sujets à quelques modifications, et croyez que je m'en excuse bien. Seulement, il est souvent très difficile de les bien établir. Au surplus, nous n'avons pas encore d'œuvre d'ensemble sur nos églises, chapelles et presbytères ni, en général, sur nos monuments historiques et ce qu'on en trouve est disséminé dans un grand nombre d'ouvrages, traitant, chacun, d'une ville, d'une paroisse, d'une seigneurie ou d'un diocèse en particulier.

Dès lors, je n'ai pas la prétention — et là n'est pas non plus le but principal de cette étude, — d'établir exactement ce que nous avons, lors de la Cession, d'églises et de chapelles et, à plus forte raison, de monuments historiques, ni ce qui nous en reste. Mais je crois pouvoir affirmer, du moins en ce qui regarde nos églises et nos chapelles, que les quelques changements que l'on pourra sûrement apporter aux chiffres que j'en donne, n'en sauraient altérer sensiblement le sens qui est que ces souvenirs de notre passé disparaissent d'alarmante façon et qu'il importe de protéger ceux qui subsistent encore.

Au surplus, que la démolition de quelques-uns de ces édifices, soit à raison de leur site même, soit à cause de la nature de leurs matériaux, ait été inévitable, voilà ce qui serait à la fois inexact et injuste de ne pas reconnaître, et je l'admets tout le premier. Mais que, d'autre part, un trop grand nombre de ces démolitions aient pu et dû être évitées, que quelques-unes même se soient produites dans des circonstances particulièrement pénibles et peu honorables pour nous, voilà également ce qu'il serait difficile de nier.

Et comme le lecteur a le droit d'en exiger la preuve et que je la lui dois, je le prie de s'armer de courage et d'entrer avec moi dans quelques détails.

Il convient de dire auparavant que nos curés, quel que dut être leur désir de préserver leurs



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL DE QUÉBEC

CONSTRUITE EN 1673.

vieilles églises, ont bien été forcés de tenir compte du sentiment, trop souvent opposé, de leurs marguilliers et de leurs francs tenanciers, et que c'est dans ce sentiment ou cette mentalité du public qu'il faut rechercher la racine même du mal.

::
:: ::

A Ville-Marie, sous le régime français, l'on a construit au moins quatorze églises et chapelles :

La chapelle du Fort.

L'Hôtel-Dieu.

La chapelle du troisième cimetière de Ville-Marie.

L'Hôpital-général.

Notre-Dame de Bon-Secours.

L'église de la Congrégation.

La chapelle Sainte-Anne.

La chapelle de la ferme de la Congrégation.

Celle du Fort de la Montagne.

La deuxième église paroissiale (Notre-Dame).

La chapelle des Jésuites.

L'église des Jésuites.

L'église des Récollets.

Notre-Dame-de-la-Victoire.



L'église de SAINTE-FAMILLE,
Ile d'Orléans, construite en 1745.

Il n'en reste qu'une seule, qui s'en trouve doublement précieuse : la chapelle de la ferme de la Congrégation, à la Pointe-Saint-Charles, construite par la vénérable Marguerite Bourgeoys en 1668, et que les Dames de la Congrégation ont conservée, tout comme son ameublement, dans l'état même où les a laissés leur fondatrice. Et voilà qui est à la fois patriotique et artistique.

Une seconde, Notre-Dame-de-Bon-Secours, incendiée en 1754 et reconstruite, il est vrai, après la Cession, mais avec sensiblement la même physionomie, a été, en 1888, si misérablement restaurée qu'historiquement parlant, elle n'existe plus. Nous y reviendrons.

Trois autres seulement ont été totalement incendiées et non reconstruite : l'Hôpital-général en 1765 et dont le mur de l'abside existe encore, et l'église et la chapelle des Jésuites, en 1803.

Les neuf dernières, soit dans leur forme originaire, soit telles que reconstruites à la suite d'un incendie partiel, ont été démolies.

Et l'on supposera peut-être que ces démolitions eurent lieu il y a très longtemps, quand ces édifices n'avaient pas encore acquis de valeur historique. N'en croyez rien. Sauf la chapelle du Fort, construite de bois et démolie vers 1656, et la chapelle Sainte-Anne,

construite en 1698 et démolie vers 1721, toutes les autres ont été abattues depuis 1818.

La chapelle du Fort de la Montagne, dont la construction fut commencée en 1677, fut démolie vers 1844 pour faire place au nouveau séminaire.

L'Hôtel-Dieu, tel que reconstruit en 1733, à la suite de son troisième incendie, fut définitivement démoli en 1861.

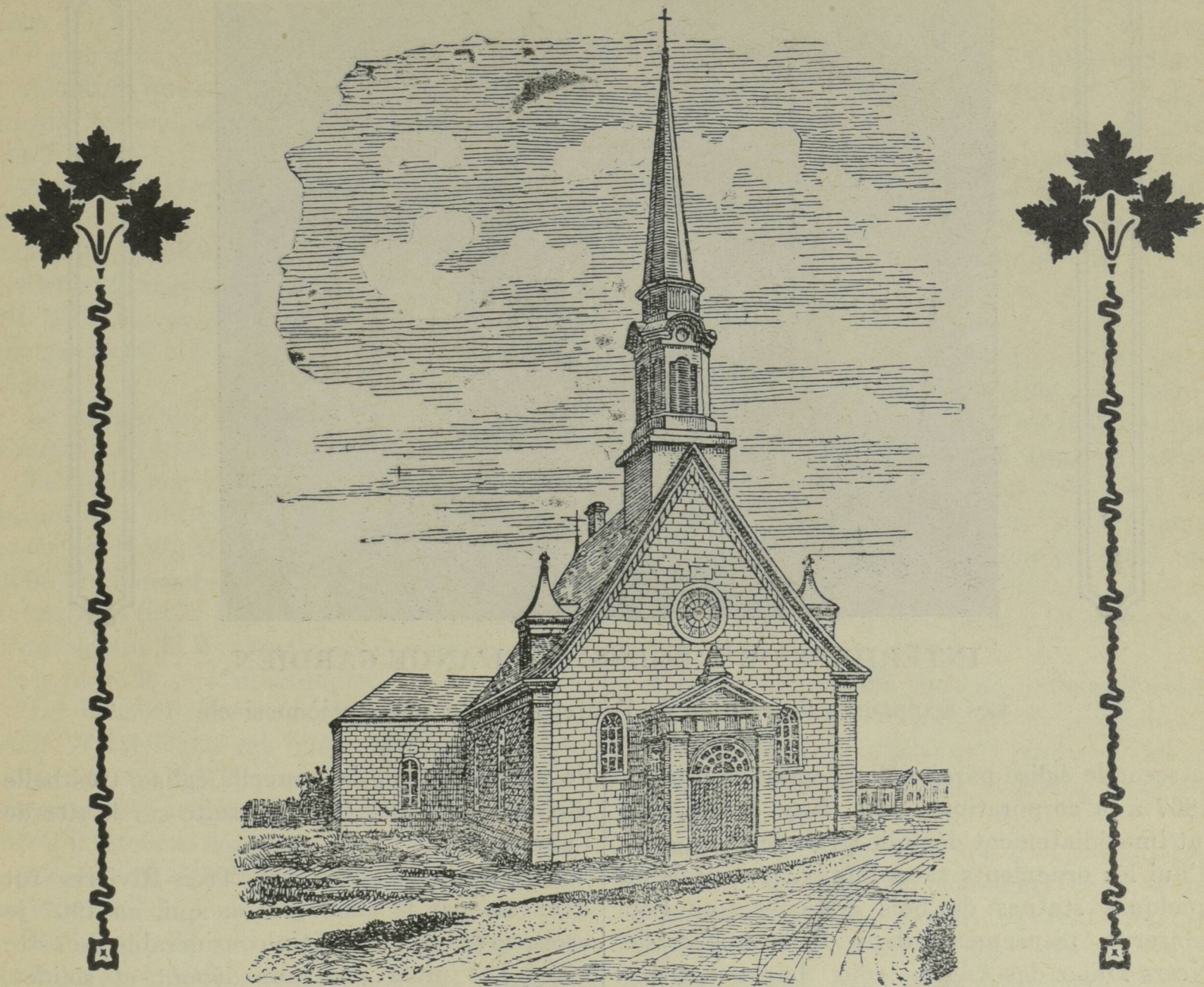
La première église de la Congrégation, construite en 1695, fut démolie et remplacée, au même endroit, en 1786, par une deuxième église, laquelle, à son tour, fut démolie en 1860.

A sa place, l'on construisit alors Notre-Dame-de-Pitié, dont le nom, par la suite, fut si douloureusement justifié ; jolie petite église, de style plutôt roman, et qui, par son site historique et par les reliques qu'elle contenait, évoquait tout le poème, je ne dis pas seulement religieux mais encore national, de Marguerite Bourgeoys.

Or, en 1912, — est-ce assez récent ? — il fut décidé de prolonger jusqu'au fleuve le pseudo-boulevard Saint-Laurent. Sur le tracé de ce prolongement se dressait cette chère église qui, à la suite de l'expropriation que l'on sait, devint la propriété de la cité de Montréal. Pour conserver ce petit trésor, il eut fallu sacrifier, tout autour, quelques pieds de terrain, et les camions, chargés de fromage, eussent bien été forcés de faire, de chaque côté, un détour d'une vingtaine de pieds. Courant par ailleurs le risque d'être désaffectée et convertie en musée, comme la demande en fut faite par monsieur le notaire Victor Morin, il eut fallu pourvoir à l'entretien de cette église et lui payer un gardien. Le conseil municipal, toujours si judicieux et si parcimonieux dans la dépense des fonds publics, n'osa, vous pensez bien, envisager pareille éventualité. D'ailleurs, bien peu s'y intéressèrent et, par une belle matinée d'été, pleine de lumière et de vie, sans que la foule, qui se précipitait à ses affaires, lui eût accordé un dernier regard, on l'abattit, — sans pitié. Il y a des civilisés barbares tout comme il y eut des barbares civilisés . . .

A New-York, ce temple eût été ceinturé de bronze et couvert de fleurs.

La deuxième église paroissiale, terminée en 1678 et remplacée, en 1829, par l'église Notre-Dame, actuelle, fut démolie en 1830. Cette démolition semble avoir été nécessaire.



L'ÉGLISE DE BEAUMONT construite en 1733.

Or, sa tour nord-ouest fut laissée debout. Construite en 1723, sur les dessins de Chaussegros de Léry, ingénieur du roi, et de cent quarante-quatre pieds de hauteur, cette tour occupait le coin sud de la place d'Armes actuelle, à peu près exactement dans l'alignement du trottoir. Elle était surmontée d'un campanile au sommet duquel se dressait une croix fleurdelisée, haute de vingt-quatre pieds, finement ciselée et qui était un bijou d'élégance.(1)

Conçoit-on ce qu'évoquerait aujourd'hui de piquante curiosité chez l'enfant questionneur et d'émouvants souvenirs chez l'adulte, cette relique du passé, toute cimentée avec de l'histoire ?

1. *Le Vieux Montréal, 1611-1803*, dessins de P.-H. Morin.

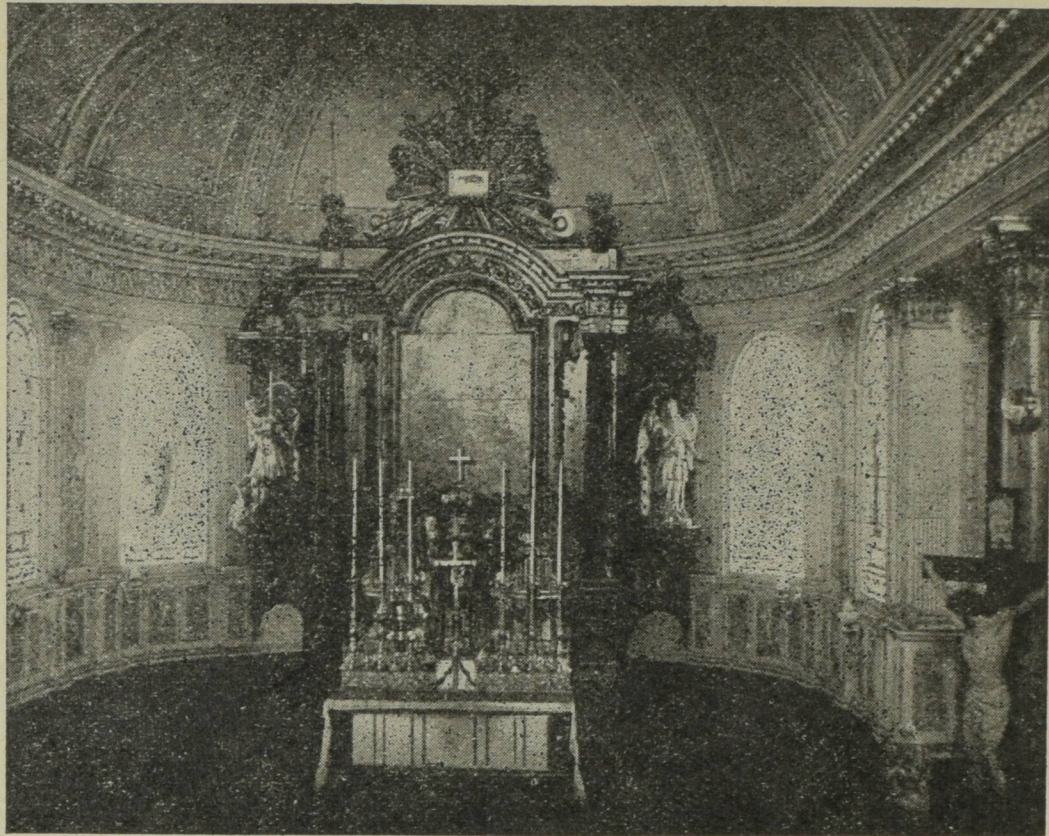
Eh bien ! en 1843, cette tour fut condamnée à être détruite. L'affaire fut confiée à un nommé Joseph Beaucaire qui, pour cette jolie besogne, chargea quinze louis. Et, dans l'après-midi du 23 août, lié à de longs câbles, comme il convenait à une exécution capitale, le campanile fut d'abord jeté à bas.

Après quoi, lourdement et comme de grosses larmes, on fit rouler jusque à terre chacune de ses pierres...

On en a le cœur serré.

Il sera toujours vrai de dire que le plus grand ennemi des œuvres de l'homme, c'est l'homme lui-même.

L'église des Récollets, coin Notre-Dame-ouest et LeMoynes, était encore intacte en 1867. Quelques années auparavant, on l'avait embellie en y reconstruisant le beau portail de



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE DE L'ANGE-GARDIEN

Les sculptures du rétable de l'autel sont du dix-septième siècle.

la seconde église paroissiale. Vendue le 9 mars 1867 à la corporation Lewis, Kay & Co., elle fut immédiatement démolie. Il en reste aujourd'hui les ornements sacerdotaux, les autels et quelques statues de bois dédorées que l'on conserve pieusement dans la chapelle de Notre-Dame-des-Anges, coin Lagauchetière-ouest et Chenneville.

La petite église de Notre-Dame-de-la-Victoire, érigée en 1718 pour commémorer en effet une victoire française et reconstruite en 1768, existait encore en 1900. Située tout à côté de Notre-Dame-de-Pitié, presque emmurée et récluse comme, à deux pas de là, avait vécu Jeanne LeBer, elle prenait le moins de place possible. Seulement, voilà. Lézardée et noircie, elle eut le malheur de vieillir. C'était fatal. Et après avoir servi à emmagasiner des outils et du foin, on l'acheva de quelques coups de pic, comme une chose flétrie.

Au surplus, il n'y a pas qu'à Montréal, où de pareils actes aient été commis.

Dans le diocèse de Québec, en 1905, l'on détruisit une intéressante église, construite en 1722, et dont l'intérieur, de bois sculpté et de style classique, était l'un des plus beaux de la Province. Remarquez que la fabrique y possède un grand terrain, qui, au surplus, n'a que peu

de valeur, et que la nouvelle église, très belle d'ailleurs, n'a pas été construite sur le site de l'ancienne.

L'église paroissiale des Trois-Rivières fut dévastée par la conflagration qui, en 1907 je crois, ravagea une partie considérable de cette ville. Les murs restèrent debout et solides. Quelques citoyens protestèrent que l'église devrait être reconstruite et conservée. Il est regrettable que ce conseil n'ait pu être suivi. Ses vieux murs furent aussi détruits, et un témoin oculaire me dit que, le pic n'y suffisant pas, on employa la dynamite.

La vieille église Saint-Michel-Archange, à Sillery, construite en 1639, fut abandonnée au commencement du siècle dernier. Défoncée, exposée à toutes les intempéries de notre rude climat, elle prenait encore trop de temps à disparaître. Ses maîtres s'en mêlèrent, mais ils eurent, dit-on, bien de la peine à avoir raison de ses gros murs. Quel dommage !... (2)

Les églises de Sainte-Foy et de Sainte-Anne-de-Beaupré furent toutes deux démolies en 1878. La chapelle des Dames Ursulines, à Québec, le fut en 1901 ; l'église de Sainte-Anne-de-Bellevue, en 1900 ; celle de Terre-

2. Les Jubilés, Eglises et Chapelles de la ville et de la Banlieue de Québec, Joseph Trudelle, Vol. I. p. 62.

bonne, vers 1879 ; celle de Lachine, en 1865 ; celle de Saint-Henri-de-Mascouche, en 1880, et il y en a d'autres encore.

Ajoutons que nos autres catégories de monuments historiques eurent aussi beaucoup à souffrir.

Ainsi, le château de Longueuil, dont Frontenac a dit qu'il " nous donnait une idée des châteaux fortifiés de France ", quoique partiellement incendié en 1792, était encore solide en 1810. On en détruisit alors les murs et la pierre servit à la construction d'une nouvelle église.

Le moulin du Fort, à la Pointe-à-Callières, construit en 1648, fut détruit vers 1905.

La résidence du fondateur de Ville-Marie lui-même n'eût pas un meilleur sort. Elle fut rasée en 1850 ; étrange manière de célébrer le 200^e anniversaire de sa construction. Sur ses fondations fut érigé le magasin de la compagnie Frothingham & Workman, où l'on emmagasina de la ferraille... C'est complet.

Le magasin de la compagnie des Indes, coin Notre-Dame et place Jacques-Cartier, construit en 1670 par le baron de Bécancourt et devenu plus tard la résidence de James McGill, fut aussi démoli en 1903. Sur son emplacement, — ou plutôt au-dessous, — on vend aujourd'hui des légumes.

Enfin, tandis que les Etats-Unis, à grands frais et avec éclat, restaurent le fort Carillon, nos forts à nous, celui de l'île aux Noix, par exemple, tombent en ruines.

Cela n'est pas tout, et que l'on ne m'en veuille pas d'étendre encore ce triste tableau.

C'est que, pour détruire une église, on peut s'y prendre de deux façons : la première, en la jetant par terre, c'est la plus simple, et la seconde, en la défigurant.

C'est cette dernière façon qu'ont adoptée, en France, les " embellisseurs " qui, aux XVII^e et XVIII^e siècles, " déshonorèrent " temporairement l'incomparable cathédrale d'Amiens " en en badigeonnant l'intérieur de grossiers oripeaux de plâtre et de dorures." (3)

Or, si, à l'extérieur, nos vieilles églises sont presque toutes sans style particulier, quoique de bon goût, à l'intérieur, au contraire, elles offrent souvent de réelles beautés. Et c'est précisément contre un trop grand nombre de

ces intérieurs d'églises, qu'en ces dernières années surtout, nos " embellisseurs " — car nous en avons nous aussi, — ont porté leur attention.

Je pourrais, à ce propos, indiquer les cas, particulièrement pénibles, de deux de ces beaux intérieurs, tout de bois sculpté, que l'on a récemment saccagés et " modernisés " : c'est presque un pléonasme. Dans l'un de ces deux cas, la chaire, aussi de bois sculpté, eut la vie sauve, mais ce fut à la condition de descendre dans le sous-sol.

Pour terminer, je n'insisterai pas plus qu'il ne faut sur le cas, devenu classique, de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Toutes les malices que l'on en pourrait dire ne nous empêcheraient pas de combien regretter qu'en 1888, lors de la restauration qu'il en entreprit, l'abbé Lenoir se soit donné tant de peine pour penser à un tas de choses plutôt, précisément, que ce à quoi il eût tant fallu qu'il pensât : laisser cette petite église en paix.

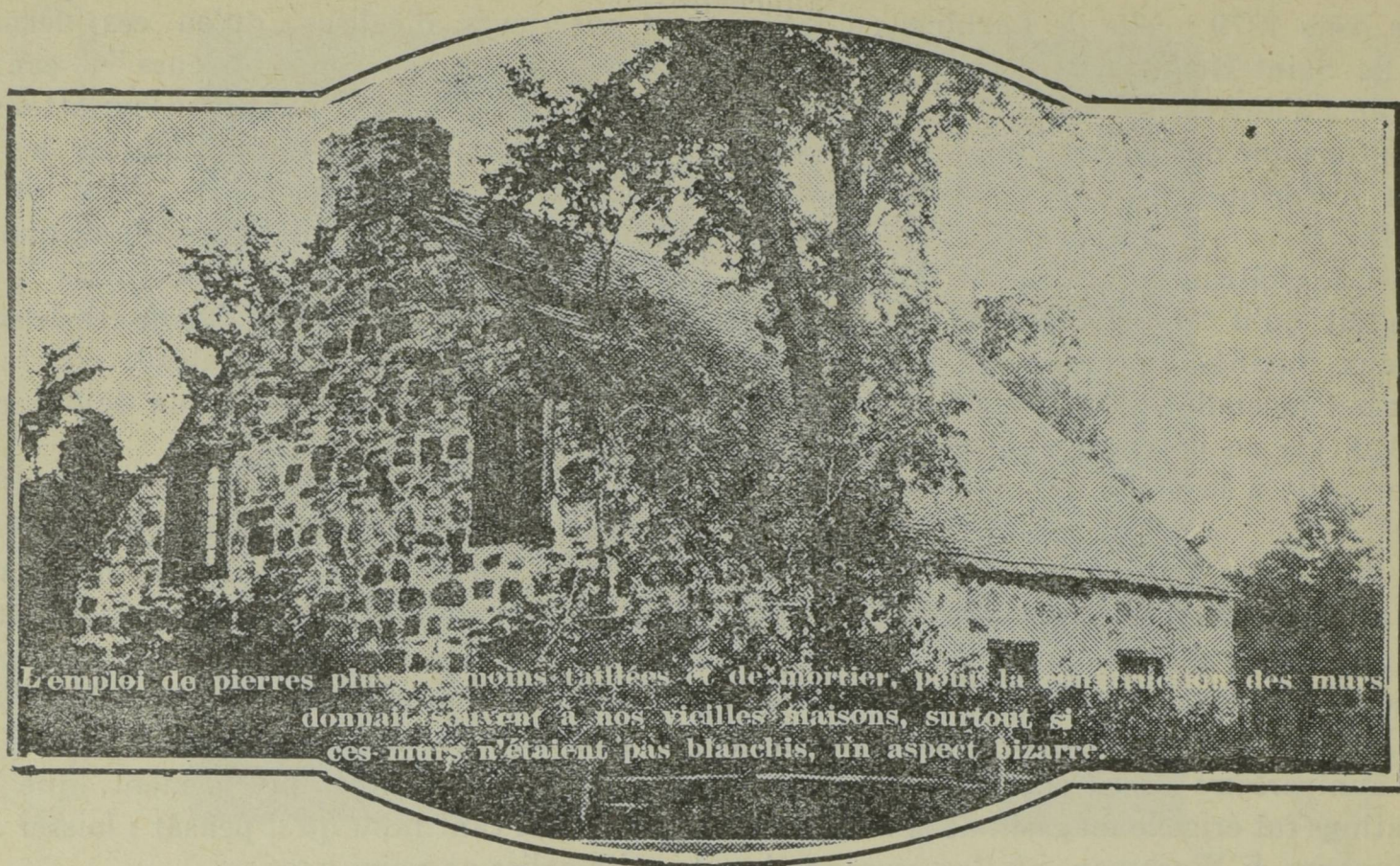
Maintenant écrasée sous un amoncellement de clochetons, de statues et de colifichets, Notre-Dame-de-Bon-Secours a perdu sa valeur historique : c'est une morte ensevelie dans du marbre.

Un de mes clients avec qui j'en causais récemment, me raconta comment, dans leurs chagrins, ses parents et grands-parents étaient toujours allés dans cette église, chercher leur soutien ; c'était leur douce conseillère. " Elle était de la famille, continua-t-il, mais quand on l'eût réparée, je ne la reconnus plus. Elle devint une étrangère et je changeai de paroisse." Puis, avec un gros soupir, il ajouta : " Voyez-vous, monsieur, ça n'est plus l'église à maman."

Voilà, je pense, assez de détails. Et je prie le lecteur, que mes remarques auraient pu involontairement blesser, de ne pas oublier qu'étant, moi aussi, Canadien, elles étaient encore plus pénibles à écrire qu'elles ne le sont à lire. Il y a un but à atteindre, qui est de sauvegarder ce qui nous reste de monuments historiques. Pour que ce but soit atteint, il fallait bien d'abord démontrer qu'ils sont en danger, et voilà tout ce que j'ai essayé de faire.

Au reste, il ne faudrait pas prétendre que la liste de toutes les tristesses de ce genre soit épuisée. Mais je la crois suffisamment longue et décisive, et parfois humiliante aussi, pour que nous puissions, dès maintenant, tirer des conclusions.

3. *Almanach de l'Action Sociale Catholique*, 1919 " La cathédrale d'Amiens " par l'abbé J.-T. Nadeau, p. 102.



L'emploi de pierres plus ou moins taillées et de mortier, pour la construction des murs, donnait souvent à nos vieilles maisons, surtout si ces murs n'étaient pas blanchis, un aspect bizarre.

Admettons d'abord, qu'en général, nous n'avons pas encore compris la valeur historique de nos vieux monuments ni apprécié tout ce que nous leur devons, particulièrement en ce qui regarde nos anciennes églises.

S'il est vrai pourtant qu'une race vit de ses traditions, que ce soit dans ses traditions qu'elle puise la raison même de son tempérament, de sa physionomie propre, de tout ce qui fait qu'elles est différente d'une autre race, tout comme un individu d'un autre individu, que dire alors de l'intérêt que nous avons de respecter ces survivantes de notre passé et d'aller près d'elles apprendre notre histoire.

Gardons-nous d'oublier que ces vieilles églises, outre qu'ici comme en France, elles soient "des sources de vie spirituelle"(4), symbolisent en outre la raison même de notre survivance nationale, je veux dire notre système paroissial grâce auquel nos curés d'autrefois, admirables de foi toute simple et d'attachement au sol et à la langue, ont pu grouper nos familles abandonnées au conquérant, s'associer à leur vie et à leurs besoins en les ramenant souvent à l'église, comme le sang aux poumons et au cœur, pour les renvoyer ensuite plus vivifiées et mieux dirigées pour la lutte.

Et dès lors, ne croit-on pas que la leçon d'histoire prendrait un caractère autrement attirant et gravant si, au lieu de la donner froidement dans un livre, elle pouvait l'être dans l'enceinte même où l'événement décrit s'est déroulé? N'admettra-t-on pas, par exemple, que la figure de Dollard des Ormeaux et de ses Compagnons ne deviendrait pas davantage émouvante si on nous la pouvait montrer dans la petite chapelle de l'Hôtel-Dieu, coin Saint-Sulpice et Saint-Paul, prêtant tous serment de mourir pour sauver la colonie?

Et que penser de Madeleine de Verchères si, étendant cet argument à nos autres monuments historiques, nous la voyions encore dans son fort, le 22 octobre 1692, repoussant victorieusement une attaque d'Iroquois, et, avec la sublime crânerie d'une fillette de quatorze ans, criant aux deux soldats effarés et aux enfants qui composaient seuls sa garnison: "Quand même je serais taillée en pièces ou brûlée vive sous vos yeux, ne vous rendez pas!"

Mais pour que cette "leçon de choses" de l'histoire se donne, encore faut-il que le monument existe, et pour que le monument existe, encore faut-il que nous nous en préoccupions, bien loin de le démolir.

Aussi bien, voilà ce que nos puissants voisins, que l'on n'accusera pourtant pas de manquer de sens pratique, ont su comprendre bien

4. Maurice Barrès, *La grande piété des églises de France*, p. 133.

avant nous. Pour s'en convaincre, l'on n'a qu'à voir avec quel soin, allant parfois jusqu'à la piété, ils savent protéger leurs monuments historiques : la résidence de Washington à Mount-Vernon, celle de Longfellow à Cambridge, celle de Paul Revere à Boston, les Christ Church, Kings Chapel, Old South Church, Farneuil Hall et Old State House à Boston, — The Trinity Church et The St. Paul's Chapel, à New-York, ces deux dernières situées pourtant dans un endroit où le terrain possède, m'assure-t-on, quelque valeur. Dans cette dernière chapelle existe encore le banc même où Washington est venu souvent prier. On le conserve religieusement, recouvert des armes de la grande République.

Et de ce que, dans cet ordre d'idées, nous ayons subi de si douloureuses pertes, il ne faudrait pas conclure qu'il ne nous reste presque plus de monuments historiques dans le Québec.

Loin de là. En outre des dix-huit précieuses églises et chapelles que j'ai nommées, mentionnons, un peu au hasard, le manoir des Jésuites, à Sillery, construit en 1637, que l'on dit être la plus vieille maison existante chez nous ; le séminaire de Saint-Sulpice, commencé en 1684 ; les deux tours du Fort de la Montagne, datant de 1694 ; le château de Ramsay, construit en 1705 et sauvé du désastre en 1903, par M. le notaire Victor Morin ; le château Sabrevois (la Broquerie) ; le manoir d'Echambault ; le presbytère de Caughnawaga ; le vieux moulin de la Pointe-aux-Trembles ; la maison de Catalogne ; la maison Forretier ; la mission du Sault-Saint-Louis ; sans oublier l'intéressante Friponne, non plus que la vieille rue Saint-Amable, silencieuse au milieu du bruit contemporain et où, sur les grosses dalles arrondies de la chaussée, le bruit de nos pas, répercuté entre ces gros murs de pierre avec leur lourds volets de fer, nous revient plein de résonnances du passé.

Et j'en passe, et de fort intéressants, sans parler ni des manuscrits, ni des monuments qui, bien que subséquents à la Conquête, offrent, eux aussi, un intérêt historique, comme, par exemple, les deux églises de Saint-Eustache et de Saint-Denis.

Assurément, quelques-uns de ces monuments sont en mains sûres, mais il n'apparaît que trop

clairement que le plus grand nombre en est bien exposé.

Or, comme nous devons assurément tenir à les conserver, par quels moyens pouvons-nous espérer y parvenir ? Voilà, pour terminer, la question qu'il nous reste à étudier brièvement.

::
:: ::

Il conviendrait d'abord de partager en deux catégories bien distinctes les monuments qui, au point de vue historique ou artistique, offrent chez nous un intérêt national.

Mettons dans la première catégorie, si on le veut bien, ceux qui sont d'un caractère religieux : églises, chapelles, presbytères, cimetières, objets du culte et autres de cette nature, et se rattachant à l'église catholique.

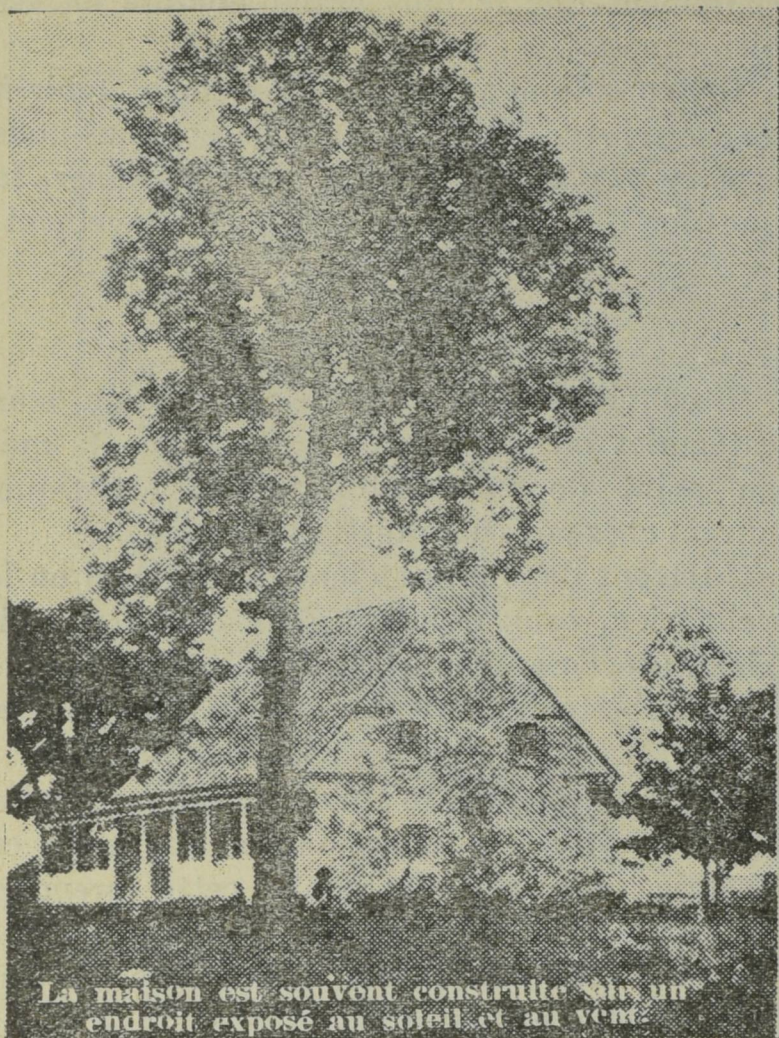
Or, je ne sais si je m'abuse, mais il me semble qu'il serait relativement facile, du moins en théorie, de préserver toute cette première catégorie. En effet, la loi des fabriques, à l'article 4291 des statuts refondus de Québec, 1909, édicte ce qui suit :

“ Toutes les matières relatives à l'érection des paroisses, à leur division, ou à la construction et à la réparation des églises, des presbytères et des cimetières et dépendances, appartenant au culte catholique romain, sont réglées et décidées par l'évêque catholique romain ou l'administrateur du diocèse que ces matières regardent et par les commissaires nommés pour le diocèse.”

Ne pourrait-on pas étendre ce principe aux monuments historiques religieux catholiques, au moyen d'un amendement à cet article 4291 stipulant, en substance, ce qui suit :

“ Il en est de même de la démolition, de la restauration et de l'entretien de toute église, chapelle, presbytère et cimetière, de même que des sculptures sur bois et autres œuvres d'art qu'ils contiennent, appartenant au culte catholique romain et que l'évêque catholique romain ou l'administrateur du diocèse, ou toute commission nommée par l'un d'eux, aura classé comme présentant, au point de vue historique ou artistique, un intérêt national.”

Loin de moi la prétention de croire que cette phraséologie soit définitive. Qu'il me soit seulement permis de soumettre respectueusement ce projet d'amendement, conscient que, s'il était jugé praticable, nous n'aurions qu'à



La maison est souvent construite sur un endroit exposé au soleil et au vent.

nous féliciter de voir tous ces trésors confiés à la sagesse et au patriotisme de nos évêques.

Reste la seconde catégorie qui comprendrait tous les autres monuments d'un caractère historique purement profane. Mais ici, la situation se complique singulièrement, parce qu'il y manque un principe d'autorité.

Et peut-être pour la mieux connaître, ne serait-il pas inutile d'étudier succinctement par quelle législation et par quels moyens on est parvenu, sinon à la résoudre tout à fait, du moins à l'améliorer considérablement aux Etats-Unis qui sont le pays offrant avec nous, sous ce rapport comme sous bien d'autres d'ailleurs, le plus d'analogie.

L'on en trouve un exposé dans le 22e rapport annuel de 1917 de la société dite *The American Scenic and Historic Preservation Society*, de New-York.

Quatre catégories de corps publics, y est-il dit, s'y partagent l'acquisition et la conservation des monuments naturels et historiques : le Gouvernement national, celui de chacun des Etats fédérés, les corporations municipales et les sociétés historiques.

Le Gouvernement national se préoccupe plus particulièrement des grands parcs et des grandes réserves naturelles. Il en possède cent cinquante qui sont sous le contrôle de trois départements différents. Ces réserves sont appelées soit des *National Parks*, soit des *National Monuments*, selon qu'ils existent en vertu d'une loi spéciale du Congrès ou en vertu d'une simple proclamation du président de la République auquel une loi générale donne le droit de le faire.

Le gouvernement de chaque Etat peut aussi posséder de grandes réserves, — celui de l'état de New-York en particulier en possède plusieurs — mais il appartient plus particulièrement à ces gouvernements locaux, de même qu'aux conseils municipaux, de veiller à la conservation des champs de bataille, des vieilles fortifications ou des bâtisses offrant un intérêt historique. Le plus souvent ils s'en portent acquéreurs quoique plusieurs leur soient offerts par des particuliers.

Quelques-uns de ces monuments sont aussi achetés par des sociétés historiques, dont il existe, là-bas, un grand nombre, ou leur sont également offerts gratuitement.

L'Etat ou le Conseil municipal défraye généralement tous les frais de réparation et d'entretien de ces monuments, mais ils en confient presque toujours l'administration à des sociétés historiques ou à des fiduciaires qui, sans entrave politique et étant sur place, peuvent, sous ce rapport, rendre de plus grands services, lesquels, par ailleurs, sont gratuits.

Mais, ajoute ce rapport, " qu'il s'agisse d'appropriation de deniers publics ou de dons offerts par des particuliers, le principal moyen d'action que l'on retrouve à la base de tout ce système, a été la formation, aux Etats-Unis, d'une opinion publique fortement dessinée en faveur de la conservation des monuments historiques. On y multiplie à cette fin les réunions des sociétés historiques, les " pèlerinages " publics aux monuments historiques, les conférences, les articles dans les revues et dans les grands quotidiens et, au besoin, les sollicitations personnelles.

Et ce mouvement ne date pas d'hier. En 1876, la *Old South Church*, à Boston, fut vendue pour être démolie. Déjà, la vieille horloge de la tour était descendue.

Cette nouvelle fut suivie immédiatement d'une avalanche de protestations. Des réunions sont immédiatement convoquées. On en tient dans l'enceinte même du monument menacé. Un comité puissant se forme qui offre au propriétaire d'acheter l'immeuble pour la bagatelle de \$400,000.00.

L'offre fut acceptée et l'immeuble vendu à monsieur Pulsifer qui déboursa \$75,000.00, a compte du prix, et convint de détenir l'immeuble jusqu'à ce que le comité put en acquitter le coût.

On organisa immédiatement une foule de bazars et d'autres réunions de ce genre. L'une d'elles rapporta \$36,000.00. L'année suivante, le prix de vente était intégralement payé.

Sans nous laisser abattre ni par la munificence américaine, ni par les premiers échecs, formons ainsi, chez nous, une forte opinion publique en faveur de la conservation de nos monuments historiques. C'est sur ce terrain qu'il nous faut, semble-t-il, centraliser pour le moment nos énergies.

Et pour y parvenir, encourageons la fondation de nouvelles sociétés historiques, trop peu nombreuses dans cette Province, et dont chacune monterait la garde dans son district ; multiplions les articles dans les revues et dans les quotidiens, les conférences, les pèlerinages ; démontrons la valeur éducatrice de nos monuments historiques.

Dès que cette opinion publique se sera dessinée, restons convaincus que les pouvoirs publics, toujours anxieux de s'y conformer, apporteront eux aussi leur précieux concours.

Ce jour-là, la partie sera presque gagnée.

GUSTAVE BAUDOIN

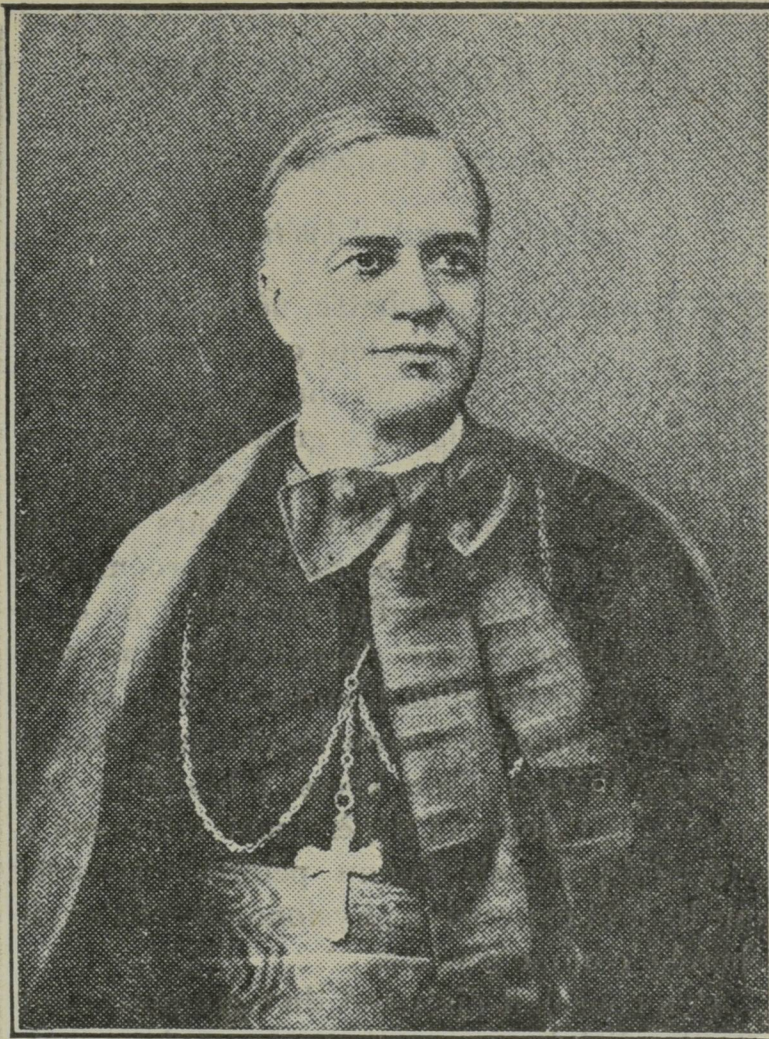
[*La Revue Nationale*]

S. G. Mgr Émard

ARCHEVÊQUE D'OTTAWA

S. S. Pie XI vient de nommer S. G. Mgr J.-M. Emard, évêque de Valleyfield, au siège archiépiscopal d'Ottawa, demeuré vacant depuis la mort, arrivée en janvier dernier, de S. G. Mgr C.-H. Gauthier. L'heureuse nouvelle a été confirmée samedi, le 3 juin, par la délégation apostolique du Canada.

Le nouveau titulaire, qui a déjà à son crédit de longs états de service, est né à St-Constant,



S. G. Mgr ÉMARD.

comté de Laprairie, le 1er avril 1853. Il fit ses études au Séminaire de Ste-Thérèse et au Collège de Montréal, et fut ordonné prêtre le 10 juin 1876.

D'abord vicaire à Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, de 1876 à 1880, à Saint-Joseph, de 1880 à 1886, il fut appelé en 1886 à l'archevêché de Montréal pour y remplir les fonctions de vice-chancelier. Créé chancelier en 1889, il partit la même année pour Rome, d'où il revint en 1892 avec le titre de docteur en théologie et en droit canon.

En cette même année 1892, il était élu premier évêque de Valleyfield et sacré le 9 juin suivant par S. G. Mgr Fabre.

S. G. Mgr Émard aura donc occupé le siège de Valleyfield pendant trente ans. Durant ce long règne il n'a cessé de se dépenser tout entier pour le bien du troupeau qui lui était confié. Son œuvre principale sera la fondation du magnifique collège classique de Valleyfield.

Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'apologétique, l'éducation, la tempérance, etc., et d'un grand nombre de lettres pastorales.

La Société Royale du Canada l'admettait parmi ses membres l'an dernier.

Trois coups de fusil

CONTE CANADIEN

(Écrit pour "l'Apôtre")

FORTUNAT Lagachette, né natif de Sorel et avantageusement connu dans ladite localité, était un brave garçon aux grands pieds, aux grandes mains, au cou allongé et à la grosse tête. Des yeux ronds et très mobiles semblaient toujours vouloir s'échapper de leur orbite. Son nez proéminent rappelait assez l'étrave d'un torpilleur ou d'un sous-marin ; ses lèvres s'ornaient d'une velvété de moustache d'un blond roux comme les cheveux et, toujours comme les cheveux, souple et frisée à l'instar d'une brosse à blanchir. Son menton était long et légèrement retroussé à l'extrémité ; jamais aucun peintre en quête d'une belle et expressive physionomie, ne l'avait recherché comme modèle.

Il s'en consolait aisément du reste possédant cette simplicité un peu naïve que certains appellent la philosophie, d'autres de la candeur ou de la niaiserie, mais qui n'est, somme toute, qu'un développement insuffisant de cette faculté spéciale qu'on nomme le flair.

Fortunat Lagachette ne possédait aucune spécialité, il n'était ni artiste talentueux, ni ouvrier adroit, ni écrivain disert, il n'était rien plus qu'autre chose et il suffisait à sa propre soif d'idéal qui était modérée.

Par exemple il était chasseur, du moins il en était convaincu. A force de lire des récits de chasse, d'en entendre narrer, d'en conter lui-même il avait fini par être un vrai répertoire de ces interminables histoires dont sont coutumiers les chasseurs et où les exploits cynégétiques s'enchaînent, se suivent, s'amoncellent, submergent l'auditoire jusqu'à satiété et même un peu au delà.

Fortunat avait subi, comme il arrive souvent aux chasseurs, la contagion de sa propre éloquence et il était sa première victime. Aussi peu à peu, le jeune homme s'était imbibé de ses histoires de chasse ou point de se croire, et très sincèrement, un chasseur auprès duquel feu Nemrod n'était qu'un infime apprenti.

Cette conviction chaque jour plus invétérée, tendait tout naturellement à devenir une réalité. Si bien que certain matin tout Sorel put

apercevoir l'illustre Lagachette, équipé comme pour une expédition lointaine, armé d'une carabine de précision, de deux revolvers et de deux coutelas, chaussé de grandes bottes, vêtu et coiffé de cuir, muni d'un énorme carnier, marcher à grands pas vers le bois, la narine ouverte, friand de carnage.

Bientôt on le vit prendre à la main son arme qu'il portait à la bretelle et s'enfoncer sous le couvert. Un peu après on entendit un coup de feu suivi aussitôt de cris stridents et prolongés et de loin on aperçut le père Marmelin qui courait éperdument les bras levés vers le ciel en un geste vengeur. C'est que le premier coup de fusil de Fortunat, destiné à un fauve qu'il avait cru apercevoir, venait d'abattre le pourceau du père Marmelin, paisiblement occupé à chercher à l'orée du bois, sa pitance.

Ce premier exploit, après une discussion prolongée coûta au chasseur Sorelois vingt piastres, moyennant quoi il put se considérer comme propriétaire du... sanglier domestique tué par lui. Il hésita un peu à l'emporter mais, s'étant dit qu'après tout, s'il le laissait là, même provisoirement, quelque autre pourrait bien venir mettre la main sur son gibier, il le hissa dans son carnier heureusement fort grand. Il fut incapable cependant d'y introduire autre chose que l'arrière train, en sorte que le pourceau avait l'air d'être assis, et durant la marche dodelinaut paisiblement de la tête comme un fonctionnaire qui s'assoupit dans un tramway.

Fortunat, lui, allait expérimentant une à une les sensations d'un homme qui a la perspective de déambuler une journée entière avec 130 livres sur le dos. Tout de même il se félicitait.

— Je ne l'ai pas manqué, soliloquait-il... hein ! quel coup d'œil !

Bientôt la sueur perla à son front, puis se mit à couler à grosses gouttes inondant ses sourcils roux et voilant ses yeux, comme s'il eût considéré l'univers à travers une cascade. Cette circonstance influa sans doute sur la précipitation avec laquelle notre chasseur voyant quelque chose bouger dans un fourré tout voisin épaula et tira. Il y eut un hurlement, quelques gémissements plaintifs, quelque chose s'agita un instant et ce fut tout.

Fortunat venait de "descendre" son chien, une bête qui n'était pas absolument faite pour la chasse mais qu'un camarade complaisant lui avait quand même "cédée" pour trente

piastres (rien du tout, quoi !) comme un chasseur merveilleux.

Il regarda le chien étendu sans vie et se dit que la peau pourrait toujours se vendre ce qui serait une petite compensation ; le chien alla rejoindre le goret, comme s'il était assis sur ses genoux.

Lagachette poursuivit sa chasse avec un poids sur le cœur et un autre sur l'épaule. Pour éviter une nouvelle méprise il regardait le sommet des arbres. Au moins il n'y aurait aucun animal domestique égaré à pareille altitude.

Tout à coup il tressaillit ; quelque chose de vert voletait parmi les branches, d'un arbre à l'autre. Ce n'était ni un toutou, ni un porc assurément et boum !, un troisième coup de feu ébranla les échos. Tandis que parmi un fouillis de plumes vertes, le quelquechose dégringolait lourdement, une voix aigre cria.

— Aïe que je suis malade ! que je suis donc malade !

Du coup Fortunat fut stupéfait, il s'élança vers sa troisième victime, jeta sa gibecière où le chien et le cochon tombèrent dans les bras l'un de l'autre et retirant sa casquette il dit bien poliment.

— Excusez-moi, Monsieur, je vous avais pris pour une poule verte !

C'était le perroquet de Mlle Léocadie, une vieille fille cacochyme, toujours parlant de sa santé et des multiples maladies qu'elle avait ou croyait avoir. L'oiseau, naturellement, avait appris la phrase habituelle de Mlle Léocadie et il la répétait n'ayant pas d'autre discours dans son répertoire. Justement ce matin, une petite escapade l'avait conduit dans le bois où sévisait Lagachette. Il reprit :

— Aïe que je suis malade ! Que je suis malade ! que je suis donc m...

Et dans un battement d'ailes, il expira.

Mais Fortunat qui ne connaissait ni Mlle Léocadie ni surtout son perroquet demeura atterré.

Il rechargea son sac, plaça le perroquet entre le chien et le cochon, enfonça sa casquette et s'éloigna à grandes enjambées.

A la nuit tombée on vit l'illustre chasseur rentrer dans Sorel ployant sous le faix de son butin qu'il se garda bien de montrer.

On eut beau l'interroger, on n'en tira rien et, désormais, il parla de tout, excepté de chasse.

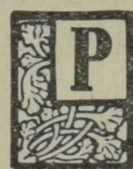
LE VIEUX MÉNESTREL

Moktar

(Conte marocain de la mère Chébah.)

par M. BARRÈRE-AFFRE.

(suite et fin)



PRÈS de deux lunes s'étaient écoulées depuis ce départ. Un *rekkas*, qui courait plus vite qu'un cheval, faisait sans cesse le va-et-vient entre l'armée et la ville. Les lettres enthousiastes de Moktar tenait à la fois du bulletin de victoire et de l'hymne d'amour. Le *derrouich* avait eu raison : cet être indolent et fantasque se retrempait dans la guerre. Pour vaincre ses ennemis il trouvait en lui des énergies insoupçonnées.

Les courts billets de Belyoûna ne disaient pas grand'chose !... Une chaste réserve supprimait les effusions, et l'on sentait entre les lignes une persistante crainte. La caïdine racontait succinctement ses promenades dans les jardins, ses sorties dans la ville, ses visites fréquentes au vieil Abderraman.

— J'aurais bien besoin des conseils de mon grand-père pour gouverner sagement ton patrimoine, écrivait-elle ; mais il se refuse à se mêler des affaires publiques et vit de plus en plus confiné dans sa maison. Alors, je tâche de faire de mon mieux. Et j'espère, cher Seigneur, qu'à ton retour tu seras indulgent pour mon inexpérience...

Le jour de ce retour vint enfin. L'armée se mit en route, triomphante, et à l'arçon de toutes les selles se balançaient comme des boules informes les têtes tranchées des chefs ennemis. On les suspendrait aux crocs de fer plantés à cet effet au-dessus des portes de la ville, et les vautours viendraient les souffleter de leurs ailes puantes.

On n'était plus qu'à une lieue de la cité, lorsqu'au bord de la piste un *meskine* poussiéreux et pieds nus se leva et tendit ses bras vers Moktar. Celui-ci arrêta son coursier et se pencha stupéfié :

— Bou Bekker ?... Que fais-tu ici ?... Qu'est-il arrivé ?... Ma femme ?...

— Ah !... gémit amèrement le *naïb*, ta femme ! Tu peux parler de ta femme !... Elle en fait de belles !...

— Veux-tu t'expliquer, oui ou non ? gronda le caïd,

— Oui, oui, oui, Sidi !... Eh bien, sitôt que tu as été parti, Lalla Belyoûna a commencé par faire ouvrir toutes les prisons. On a lâché impunément les pires scélérats. On a distribué des douros à ton peuple, et tes coffres doivent être vides à cette heure...

— Elle est folle !... s'exclama Moktar surpris ; voyons, tu n'as pas su la raisonner ?... l'empêcher ?...

— *Ak Karbi*, Seigneur !... Ne nous avais-tu pas fait jurer de lui obéir comme à toi-même ?... riposta non sans justesse l'astucieux Bou Bekker.

Le caïd se mordait rageusement les lèvres.

— Enfin, comment es-tu ici sous cet accoutrement ?... parle, raconte !...

— La caïdine a vu bien vite que j'exécutais ses ordres avec répugnance. Alors elle m'a chassé, tout simplement. Elle a chassé aussi Zaïeb le trésorier, et Salem, et Malek, et Amou le khalifat de ta justice. Le *naïb* du palais, maintenant, c'est le vieux *fkîh* Rhettab, ton ancien professeur, qui était en prison depuis six ans.

— Elle est folle !... marmottait Moktar, de plus en plus vexé.

— Un marchand de thé, qui tournait la noria de ton jardin, est le chef de tes mokhraznis...

— Folle ! Folle !... mâchonnait le caïd consterné.

— Les principales charges ont été données à des conspirateurs dangereux, qui avaient été condamnés au supplice du sel...

— Allah !... est-il possible !...

— ... Enfin... j'aime mieux m'arrêter, Sidi !... Tu verras par toi-même !... Mais comme il appartient à ton *naïb* de t'offrir à boire le premier chaque fois que tu rentres dans ta ville, je suis venu à ta rencontre. Tiens, vide la coupe que te présente ton serviteur ruiné : tu me prouveras ainsi que ma disgrâce imméritée ne me vient pas de toi !...

Machinalement, Moktar prit la coupe tendue et la vida d'un trait. Mais en rendant le vase à Bou Bekker il balbutia :

— Que m'as-tu servi là, homme ?... C'est du feu qui coule dans mes veines !...

Passant deux ou trois fois sa main sur son front, il répéta encore :

— C'est du feu qui coule... du feu...

Puis il se remit en route, tandis que l'ex-*naïb* le suivait du regard avec malignité,

Maintenant, une sourde et violente colère gagnait peu à peu Moktar Bel Kebir. La boisson endiablée qu'il venait de prendre semblait avoir réveillé tous ses mauvais instincts, toute son ancienne cruauté. La fureur martelait son crâne en même temps que l'ivresse troublait ses yeux, et un goût de sang lui venait aux lèvres.

Le soleil montait lentement et la gloire du jour éblouissait le bled lorsque Moktar franchit Bab Keskini à la tête de ses cavaliers. Sous l'arche, le vieux *fkîh* Rhettab l'accueillit avec un confiant sourire. Une foule de notables l'entourait, et le caïd reconnaissait ces vénérables figures. Tous ces hommes qui le contemplaient si dévotement, comme un pèlerin regarde la porte d'une mosquée sainte, tous ces hommes, il les avait jadis exilés, persécutés, ruinés, pourchassés ; il leur avait pris leur charge, confisqué leurs terres, volé leurs biens !...

... Cependant, Rhettab commençait sa harangue. D'un bout à l'autre ce fut un chant de louange à Dieu, qui se sert de l'amour pour changer les cœurs. Lorsque, dans une péroraison émouvante, il s'éleva à la plus noble éloquence, sa voix se mouilla de larmes :

— Nous n'avons jamais douté de toi, Seigneur bien aimé !... Le fils d'Aziza la sainte ne pouvait pas être mauvais. Sois béni pour avoir choisi une épouse qui semble avoir hérité de sa grâce et de ses vertus !... Sois béni dans le passé ! Sois béni dans le présent ! Soit béni dans l'avenir !... Et qu'Allah écoute et ratifie le vœu suprême du vieillard qui te chérit depuis ton enfance et ne souhaite que ton bonheur !...

Alors, avec un délire, une frénésie de tendresse, tous se précipitèrent vers Moktar. L'un baisait son étrier, l'autre son genou, l'autre la bride de son cheval, et les plus mal placés se contentaient de porter à leurs lèvres les pans de son *sellam* violet. Lui les regardait avec un sourire sombre, déjà hébété d'ivresse ; et il serrait les poings pour s'empêcher de souffleter toutes ces vieilles barbes.

Lorsqu'il parut au delà de la porte, une cohue de peuple s'écrasait entre les maisons. Avec des tapis, des foulards, des écharpes, on avait fait des étendards qui se dressaient partout comme de hautes fleurs mouvantes. Et jamais, jamais de telles clameurs d'admiration n'étaient montées jusqu'à ses oreilles :

— Salut à toi, bien aimé !... Salut à toi, père de ton peuple ! Victorieux ! Clément !... Généreux !... Salut à toi !...

Malgré sa colère terrible il ne put s'empêcher de se sentir agréablement flatté d'une ovation pareille. Mais il avait le sentiment confus qu'il la méritait fort peu, et cela ne faisait qu'aggraver à ses yeux les torts de Belyoûna.

— Je la ferai mourir !... Je la ferai mourir !... se répétait-il avec une obstination d'ivrogne.

Les youyous déferlaient sur les terrasses. Les fleurs et les palmes pleuvaient. Un peu avant midi on arriva au palais : la traversée de la ville avait duré deux heures !... A la vue de ceux qui l'attendait au seuil, Moktar grinça des dents, et un vague rouge brouilla un moment les visages devant ses yeux. Oui, oui, Bou Bekker n'avait pas menti : le marchand de thé était là, richement vêtu ; c'était lui qui paradait en tête des *Mokhraznis* ; et celui qui présentait sur un plateau la clé de la prison, et celui qui tendait celle du trésor, et tous les autres dignitaires du palais avec leurs attributs divers, c'était les conspirateurs qui, dans un *fondouk*, certain soir, l'avaient frappé et menacé de mort. Ils avaient tous la main droite enveloppée de linges pour cacher les affreuses plaies d'où l'on avait dû arracher les ongles qui s'y étaient incrustés... Et tous, les yeux brillants de pleurs, clamaient :

— Sois loué et remercié pour ta bonté et ta clémence, ô généreux !... Demande-nous notre sang, notre vie !... Sois béni pour ton pardon, ô père bien-aimé !...

Il se rappelait, oui, avoir naïvement raconté à Belyoûna les aventures de la mémorable soirée où il l'avait connue. Ah !... voilà donc à quoi cela avait servi ?... Elle se moquait de lui, l'infâme !... Elle le tournait en dérision, la misérable !

Il mit pied à terre et entra d'un pas mal assuré dans le palais silencieux. Avisant un grand nègre à la face bestiale, il lui fit signe de le suivre et se dirigea vers le harem.

Comme le soir où Belyoûna y avait pénétré avec tant d'angoisse, tout était désert dans la galerie rose et dans les trois luxueuses chambres. Un grand métier à tisser portant une couverture commencée, une quenouille dans un coin, un beau manuscrit ouvert sur une table prouvaient que les heures de la caïdine n'étaient point oisives...

... Mais aujourd'hui, aujourd'hui, tout travail était suspendu !... Émue, tremblante, heureuse, la petite épousée attendait ce Moktar qu'elle aimait enfin ; elle avait tant tremblé, tant prié pour lui !... Elle s'était tellement ingénée à réparer ses anciennes fautes et ses cruelles injustices !... Elle l'attendait dans la petite cour où le mausolée maternel dressait son dôme et ses cinq minarets sveltes. Dès qu'il parut, elle courut vers lui...

— Alors, sitôt qu'il fut près d'elle, elle s'arrêta glacée d'épouvante ; elle ne le reconnaissait pas. Non ! ce n'était plus ce Mokter qui avait pleuré devant elle, et dont elle avait senti les chaudes larmes répentantes mouiller ses mains et ses genoux... Celui-ci, c'était un homme ivre et furieux dont quelque maléfice avait égaré la raison ; c'était le despotique Sidi des heures de débauche, le tyran que la ville et la tribu détestaient. C'était le Moktar redoutable dont elle avait si peur autrefois ; et elle pensa — comme on pense à un mort chéri ! — elle pensa au bel inconnu qui l'avait attendu un soir à cette même place, et à qui elle avait crié avec tant de tendre confiance :

— C'est toi !... c'est toi !... Ah !... sauve-moi de lui !...

Silencieusement, elle releva son haïk sur son visage blême, et elle recula devant le caïd. Elle recula jusqu'au mur, au fond de la cour, du côté opposé à la petite koubba paisible d'où, hélas ! pensait-elle, personne ne sortirait pour la protéger !... Elle se pelotonna contre la muraille, dans l'étroite bande d'ombre que celle-ci jetait sur elle.

— Misérable !... râla le furieux ; misérable Qu'as-tu fait ?...

Elle ne répondait rien, sachant bien que toutes ses paroles seraient inutiles. Et d'ailleurs elle voyait le nègre qui suivait le maître avec un lacet de soie dans ses mains d'étrangleur...

Elle frémit et un peu de voix filtra, rauque, entre ses lèvres décolorées.

— Sisi !... supplia-t-elle, accorde-moi une heure encore... une heure seulement... pour implorer le pardon d'Allah

Les poings que Moktar avait levés sur elle retombèrent sans frapper. Titubant d'ivresse, il recula.

— Soit !... grogna-t-il entre deux hoquets affreux. Tu entends, Sélim ?... Dans une heure...

La brute tournait vers lui une face obtuse et des yeux stupides. Le caïd haussa les épaules.

— Sais-tu ce que c'est qu'une heure seulement ! Écoute : tant que l'ombre sera sur cette femme, tu ne la toucheras pas. Et *dès qu'elle sera au soleil*, tu comprends ? Dès qu'elle sera au soleil, tu l'étrangleras sans la faire souffrir et tu viendra me le dire.

— *Ouarra*, Sidi ! . . .

Et Moktar, tournant les talons, s'en alla trébuchant. Il ne put jamais dépasser la deuxième chambre ; l'ivresse furieuse provoquée par la boisson diabolique de Bou Bekker laissait la place à l'hébétement absolu. Il tomba sur le monceau de couvertures et de pelletteries qui servait de lit, appuya sa face rouge et congestionnée au mufle de la panthère, et s'endormit d'un pesant sommeil . . .

* * *

Lorsqu'il s'éveilla, le soir ne tombait pas encore, mais déjà l'ardeur du jour s'apaisait quelque peu. La tête lourde et ne se rappelant pas ce qui s'était passé, il se traîna vers la pièce voisine et se lava dans le bassin de marbre rouge. Alors, peu à peu, voilà que la mémoire lui revint !

Il crut sentir encore le liquide diabolique brûler sa langue et son palais . . . Il comprit la ruse de l'ancien *naïb*, qui avait lâchement troublé sa raison. Redevenu lui-même, il s'émut au souvenir du vieux *fkih*, des notables, de tout ce peuple enivré d'amour ! . . . Ainsi, c'était vrai, tout ce monde lui avait pardonné, toute la ville voyait en lui un ami et un père ? . . . A force de douceur et d'ingéniosité Belyoûna avait effacé la haine, et elle était victorieuse, elle aussi, la petite épouse au lumineux sourire, la rose délicieuse dont il avait fait la compagne de sa vie . . .

. . . Mais . . . ô Allah ! . . . Rêvait-il ? . . . Qu'avait-il fait, qu'avait-il dit dans son ivresse tout à l'heure ? . . . Du monde ! . . . du monde ! . . . Par Allah, par le prophète ! Depuis quand dormait-il ? . . . Des esclaves ! . . . Des serviteurs ! . . .

— Dites . . . dites . . . y a-t-il plus ou moins d'une heure que je dors ? . . .

Mais personne ne répondait à ses appels ni à ses cris ; le longue galerie rose, déserte, isolait du palais le harem sourd comme une tombe. Et Moktar, la tête entre ses mains, se mit à san-

gloter comme un dément, n'osant pour rien au monde retourner vers cette cour où l'œuvre sinistre était sûrement accomplie . . .

Et tout à coup, une face noire s'avança précautionneuse, entre les rideaux.

— Tu es là, *Moulay* ? . . . chuchota le nègre.

Et son corps athlétique parut tout entier sur le seuil.

— Ah ! . . . monstre affreux, brute à forme humaine ! . . . gémit Moktar, d'une voix désespérée ; que viens-tu me dire, *ô ouïli* ? Éloigne-toi . . . fuis ma présence . . . Va-t'en, vil démon ! . . .

— O Seigneur, pardonne ! . . . soupira l'esclave. Je suis venu plusieurs fois, mais tu dormais si profondément que je n'ai pas osé te réveiller. Écoute : la femme est toujours à l'ombre.

— Toujours à l'ombre ? . . . Ah ! râla le caïd torturé, oui ou non, l'as-tu tuée ? . . .

— Mais . . . puisqu'elle n'a pas été une minute au soleil, Sidi ! objecta le noir avec un rire stupide.

Allah ! . . . un tel bonheur après un tel désespoir . . . Était-ce possible ? . . . Moktar se rua vers la cour comme le *sloughi* bondit sur le lièvre. Là-bas, contre le mur, une forme toute blanche était allongée par terre. L'ombre de la muraille se versait toute dans la rue voisine maintenant, car le soleil achevait de pencher vers l'horizon occidental. Mais une zone bleue, aux bizarres découpures, s'allongeait jusqu'ici, et couvrait ce corps gracieux . . .

— Elle dort, Sidi ! . . . chuchota le noir, la face élargie d'un sourire. Elle s'était agenouillée pour prier et je la voyais suivre des yeux, avec terreur, le retrait de l'ombre qui la protégeait encore. Mais quand cette ombre a commencé à se retirer d'elle, voilà qu'il y en a eu une autre qui a frolé le bas de sa robe et qui s'est mise à monter doucement sur elle à mesure que celle de la muraille s'en allait . . .

Haletant, Moktar suivait le récit du nègre.

— Alors, acheva l'esclave avec simplicité, elle a poussé un long soupir de joie. Et comme elle avait veillé toute la nuit à t'attendre, et bien d'autres nuits encore à prier Allah pour toi, elle s'est allongée doucement et s'est endormie avec un sourire.

Étreint d'une émotion insurmontable, Moktar s'était mis à genoux, car l'ombre qui s'étendait sur le sommeil de sa femme, c'était celle du dôme blanc, c'était celle des minarets de la tombe de sa mère . . . Or, cette ombre bizarre

avait le dessin d'une main !... Oui, d'une main protectrice, à la paume large ouverte, aux cinq doigts allongés sur l'enfant comme pour une caresse suprême, comme pour une ineffable bénédiction...

Bouleversé, Moktar pleurait éperdument. A cette minute, Belyoûna se réveilla, toute pâle encore.

— Ah !... soupira-t-elle, tu pleures ?... Alors c'est bien *toi* qui es là maintenant ?...

Et lui, abîmé de repentir, d'amour et de reconnaissance, releva la caïdine et l'emporta sur son cœur en murmurant :

— Pardonne !... je te dirai... c'était un maléfice, tu sais ?... Va, n'aie pas peur, chérie : Moktar ne reviendra plus !...

MARIE BARRÈRE-AFFRE

[Le Noël.]

N'ayez pas peur

N'ayez pas peur d'être bons. C'est là une crainte très répandue et qui donne leur audace aux mauvais. Ne criez pas votre bonté, mais ne la cachez pas à cause de l'exemple.

N'ayez pas peur du danger, toutes les fois que le devoir commande.

Allez-y vivement, joyeusement, comme à la fête.

N'ayez pas peur des échecs. Le premier est nécessaire, car il exerce la volonté.

Le second peut être utile. Si vous vous relevez du troisième, vous êtes un homme, vous êtes comme le raisin qui n'est jamais si bon que s'il mûrit sur des cailloux.

N'ayez pas peur de la médiocrité de fortune. Soyez persuadés que la paix, la fierté, la générosité, l'honneur, la joie aussi ont souvent été pauvres chez nous. Il y a des races qui cherchent l'argent passionnément. Il y en a qui en usent et qui croient à mieux. La belle race française a toujours été ainsi.

N'ayez pas peur du victorieux, comme si la victoire était une raison. Ne restez pas dans l'esprit de la défaite. Les vaincus s'accusent trop eux-mêmes, ils perdent la moitié de leurs forces à copier leur ennemi.

N'ayez pas peur parce que vous vous êtes trompés de bonne foi, mais relevez-vous de l'erreur. Les saints, comme tous les chefs-d'œuvres, se font lentement.

N'ayez pas peur de la mode ; ne jugez pas d'une cause, d'une idée, d'une vérité, par le nombre de ses partisans. Voyez les chiens. Ils ne considèrent pas la pauvreté de leur maître, ni son isolement. Ils l'aiment. C'est un exemple. Vous aimerez Notre-Seigneur dans l'abandon où les hommes le laissent.

N'ayez pas peur de l'obscurité de la difficulté de votre métier, car l'homme vaut, non pas par l'importance et le retentissement de ses actes, mais par la volonté qui l'anime. Un brin de paille ramassé avec amour par une fermière, pour le nid de ses poules, méritera plus de récompense que dix actions d'éclat faites orgueilleusement. Quand l'homme a cassé des mottes, semé de l'herbe, raboté des planches, conduit un tramway, graissé des roues de wagon, copié des lettres, aligné des chiffres, quoi qu'il ait fait, s'il l'a fait honnêtement, s'il n'a point causé de tort à son voisin, ni blasphémé, ni méconnu la Bonté pour qui tout subsiste, Dieu lui donne son paradis. Pour ceux qui savent voir, tous les métiers luisent également de ce reflet d'En-Haut.

N'ayez pas peur de la mort, parce qu'elle n'est qu'un passage, le défilé coudé, obscur pour nous, qui s'ouvre sur la Plaine de Lumière.

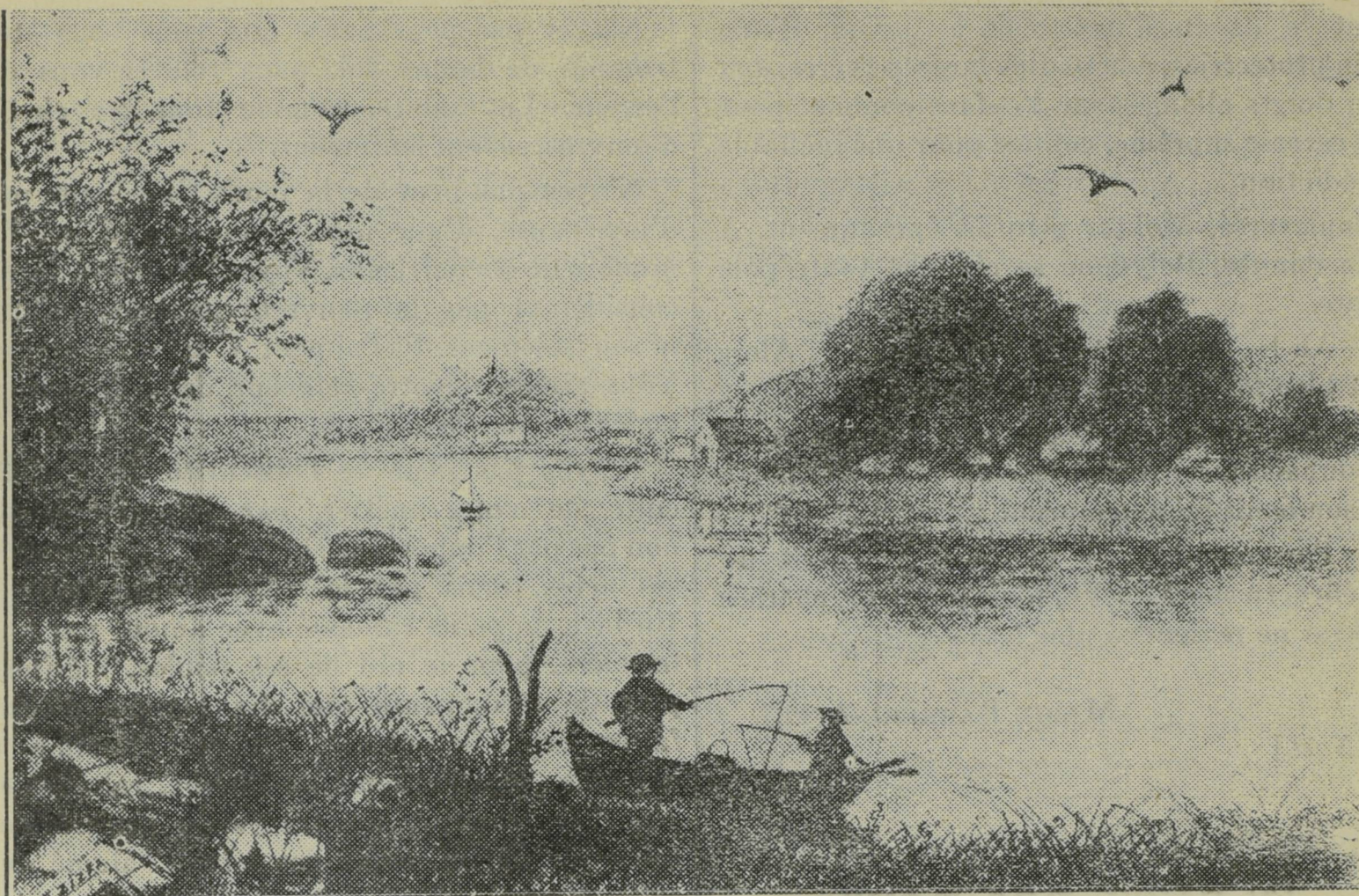
RENÉ BAZIN

DÉDUCTION INATTENDUE

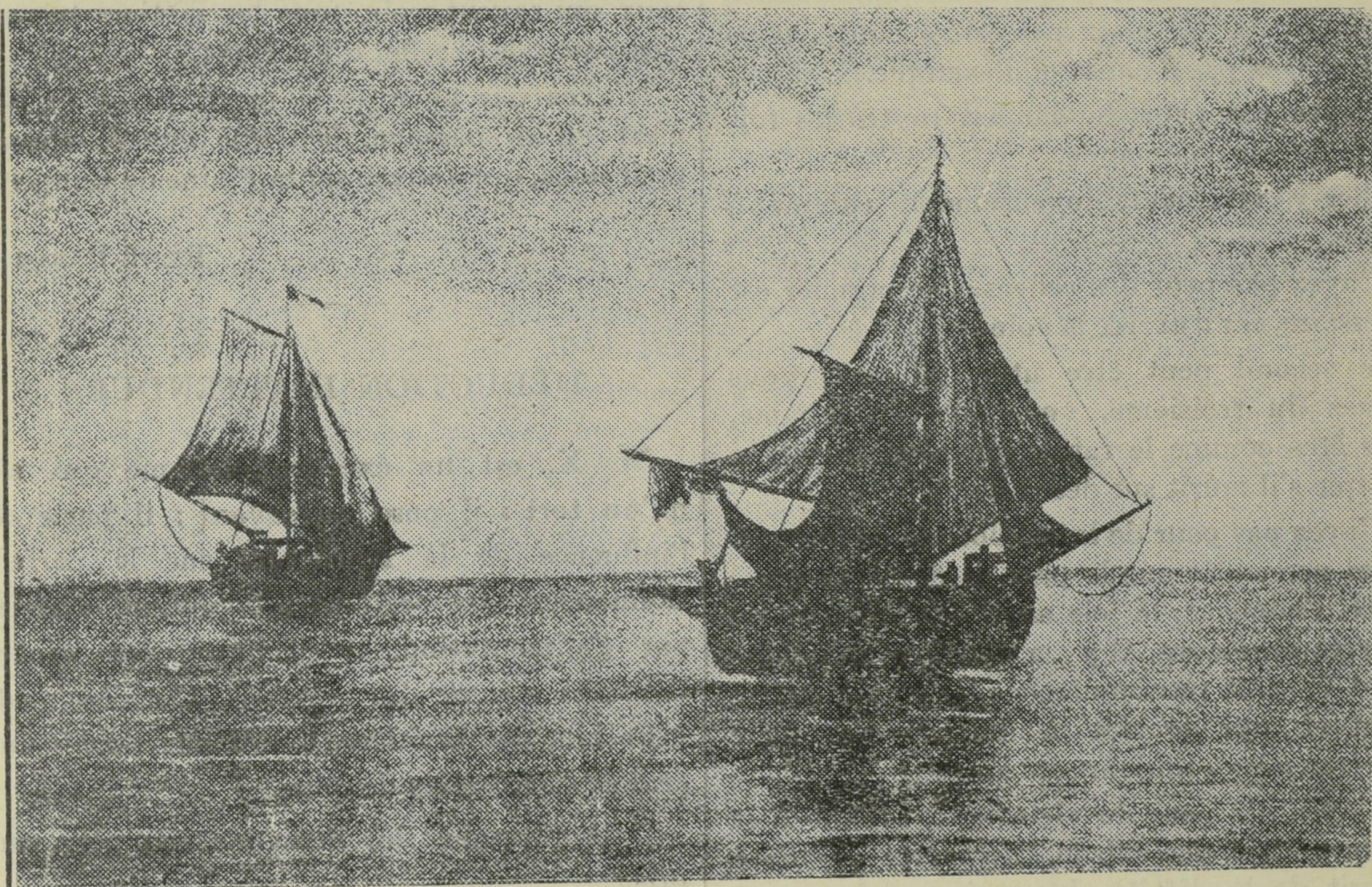
M. X. est un excellent homme qui n'a qu'un tort : il pose au savant ; il parle de l'influence de la nourriture sur le perfectionnement des bestiaux ; il prétend arriver, par l'alimentation, à produire des vaches laineuses comme des moutons. Dernièrement, Mlle Lili, son héritière, faisait aux poules une grande distribution de sucre.

“ Et pourquoi ! lui demande son père surpris ?

— Pour qu'elles me pondent des œufs de Pâques !... ”



PAYSAGE.— Dessin de M. J.-P. Ziska, de l'Académie Commerciale de Québec.



MARINE.— Dessin de M. Claude Côté, de l'Académie Commerciale de Québec.

EPHEMERIDES CANADIENNES

MAI 1922

1.— Mgr Félix Couturier, évêque d'Alexandria, de passage à Québec, donne devant les membres du Club des Femmes Canadiennes, au Château Frontenac, une intéressante causerie sur l'Égypte que Sa Grandeur a habitée pendant six ans.

— L'honorable M. Antonin Galipeault, C.R., ministre des Travaux Publics dans le cabinet provincial, est réélu bâtonnier du Barreau de Québec.

2.— Le Conseil suprême des Chevaliers de Colomb, à New-York, décrète qu'aucun employé de la Commission des liqueurs, dans la province de Québec ainsi qu'en Colombie Anglaise, ne peut-être admis membre de l'association. Celle-ci s'est tracé comme règle de n'admettre dans ses rangs aucune personne engagée dans le commerce des boissons enivrantes.

— Pour la première fois depuis plusieurs années, le président de la Chambre des Communes est appelé à donner son vote de prépondérance par suite de l'égalité des votes à un projet de loi concernant un chemin de fer de la Colombie. Le vote étant de 70 à 70, M. Gordon, libéral, vice-président, qui occupait alors le fauteuil, donne son vote contre l'amendement.

3.— Les RR. Pères Joseph Déry et Ernest Paradis, des Pères Blancs, arrivent à Québec après un séjour de plus de quinze années dans les missions du centre de l'Afrique. Les deux vaillants missionnaires, qui sont originaires de Charlesbourg, près Québec, passeront quelques mois au pays natal.

4.— La Société du Folklore américain, section de Québec, dans une réunion tenue à Montréal décide de se constituer en Société du Folklore canadien et choisit pour son vice-président l'hon. juge Rivard, de la Cour d'Appel.

5.— Monsieur Adolphe Stein, député de Kamouraska au fédéral, est nommé juge de la Cour supérieure du district de Québec, succédant à l'hon. juge R. Roy, qui a pris sa retraite.

10.— Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique tient à l'Hôtel du Parlement sa session du mai. On y décide la fondation de deux nouvelles écoles normales pour jeunes filles, une à Montréal et l'autre à Sherbrooke.

11.— La rivière Assiniboine, au Manitoba, sort de son lit et cause des dommages très considérables dans tout un immense district.

12.— Un incendie dévaste le village de Makamic, dans l'Abitibi. Quatre magasins et quatre demeures particulières sont la proie des flammes.

— Le gouvernement d'Ontario adopte comme politique d'imposer une taxe fort lourde aux compagnies qui, dans sa province, font l'exportation des liqueurs alcooliques; chacune devra payer annuellement \$15,000 au trésor provinciale.

— Depuis quelques jours, les maquettes soumises par les sculpteurs prenant part au concours du monument que l'on a décidé d'élever à Québec à la mémoire du cardinal Taschereau, sont exposées au café de l'Hôtel du Parlement.

Le comité chargé de faire le choix donne finalement sa préférence à la maquette soumise par le sculpteur français André-César Vermare, chevalier de la Légion d'Honneur, Grand Prix de Rome, en 1899. Les modèles de MM. Ernest Dubois, de Paris, et Elzéar Soucy, de Montréal, ont été classés deuxième et troisième.

13.— S. Ex. le Délégué-Apostolique du Canada annonce la création d'un nouveau diocèse canadien dont le siège sera à Gaspé.

15.— M. Georges Bouchard, professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne, est élu par acclamation député de Kamouraska au parlement fédéral, en remplacement de M. Adolphe Stein qui vient d'être nommé juge.

— La rivière Rouge, au Manitoba, déborde à son tour, après l'Assiniboine, et inonde toute une section de la province, à une soixantaine de milles de Winnipeg.

— Après un long débat, la Chambre des Communes refuse de prohiber l'importation et la fabrication de l'oléomargarine.

16.— Les délégués de la convention conservatrice réunis à Montréal choisissent M. Arthur Sauvé comme chef du parti conservateur en notre province.

— Une union patronale catholique se fonde à Québec. C'est l'Association catholique des Entrepreneurs-peintres du district de Québec. C'est la première union patronale catholique fondée dans notre ville.

— Onze religieuses Visitandines du Monastère d'Ottawa, le premier de cet ordre établi dans notre pays, prennent possession du nouveau monastère de Lévis, dont cette communauté a fait l'acquisition depuis quelque temps. La Visitation de Lévis est la deuxième maison de cet ordre établi au Canada.

18.— Un incendie détruit en partie le village de Laurierville, comté de Mégantic. Vingt-trois bâtisses sont détruites et les pertes s'élèvent à plusieurs milliers de dollars.

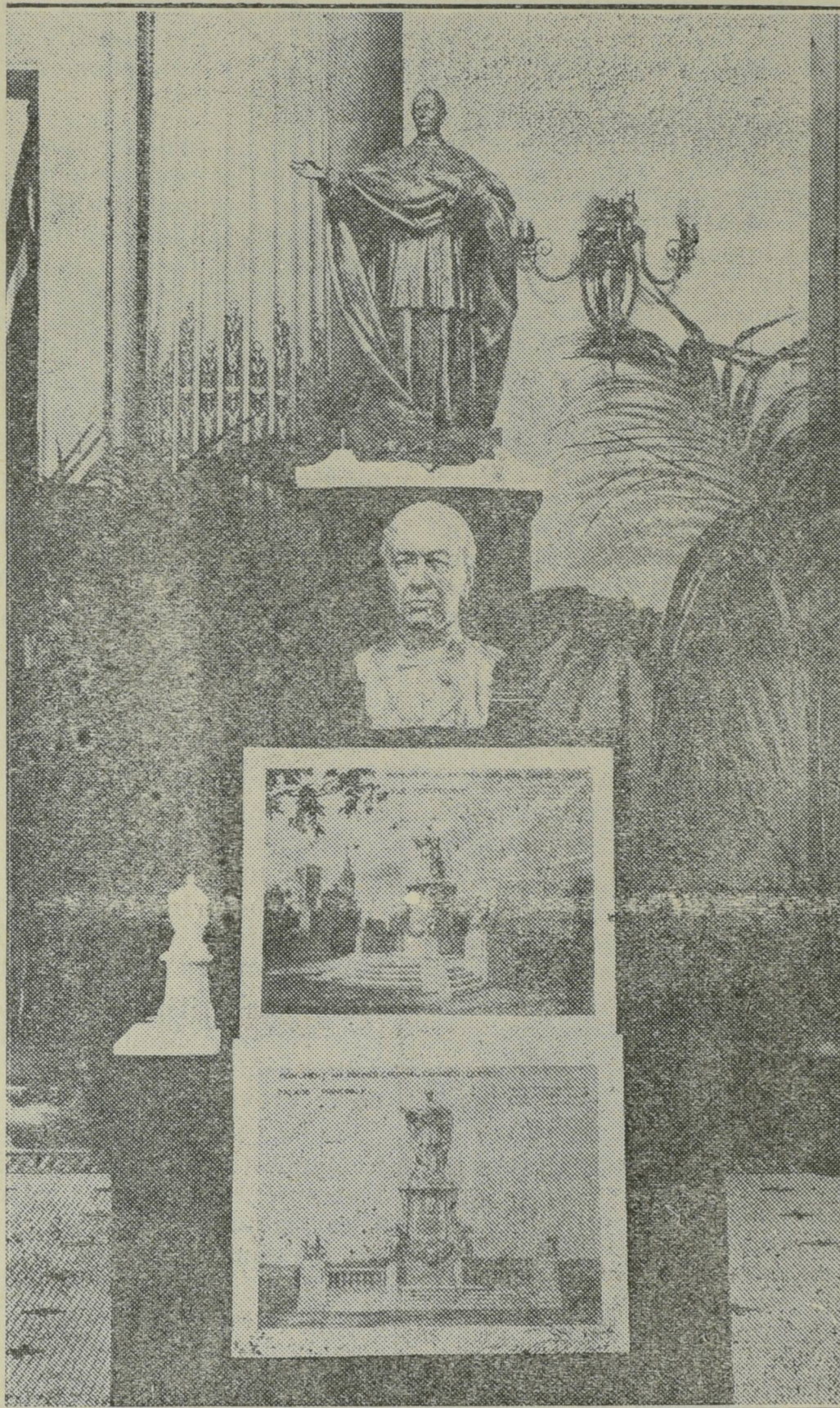
19.— L'hon. M. Thomas Chapais est élu vice-président de la Société Royale du Canada.

22.— La nouvelle politique navale de notre gouvernement fédéral, qui pourvoit, momentanément du moins, à l'utilisation d'un seul contre-torpilleur avec deux chalutiers, sur chacune de nos rives océaniques, est adoptée aux Communes d'Ottawa après trois jours de débat.

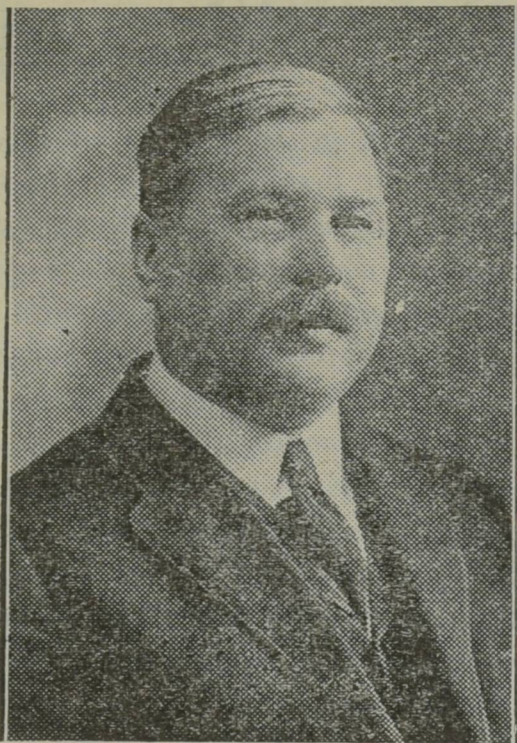
23.— Une veillée des armes organisée par l'Association Loyola de l'A. C. J. C. réunit dans la vaste église de Saint Jean-Baptiste toute la jeunesse de la ville de Québec. M. l'abbé Delatre, prédicateur du carême à l'église Notre-Dame de Montréal, y prononce un éloquent discours.

— Le village de Saint Barthélemy, comté de Berthier, est à son tour visité par l'incendie. Les pertes s'élèvent à plus de \$100,000.

— On célèbre avec grande pompe à Ste-Marie de la Beauce, le 25ième anniversaire de nomina-



LE MONUMENT TASCHEREAU. Maquette du sculpteur Vermare, de Vaucouleurs, France, choisie par le jury.



M. ARTHUR SAUVÉ

tion de Mgr J.-E. Feuilteault comme curé de cette paroisse. Avec cette fête, coïncide la bénédiction d'un nouvel hôpital et d'un pont sur la rivière Chaudière.

— Mgr Joseph-Onésime Routhier, vicaire général du diocèse d'Ottawa, célèbre le 58^{ème} anniversaire de son ordination sacerdotale. Le

vénérable doyen du clergé d'Ottawa est aujourd'hui âgé de 85 ans.

— Au parlement d'Ottawa, l'hon. M. Fielding ministre des Finances, prononce le discours du budget. Il y annonce la création de nouvelles taxes.

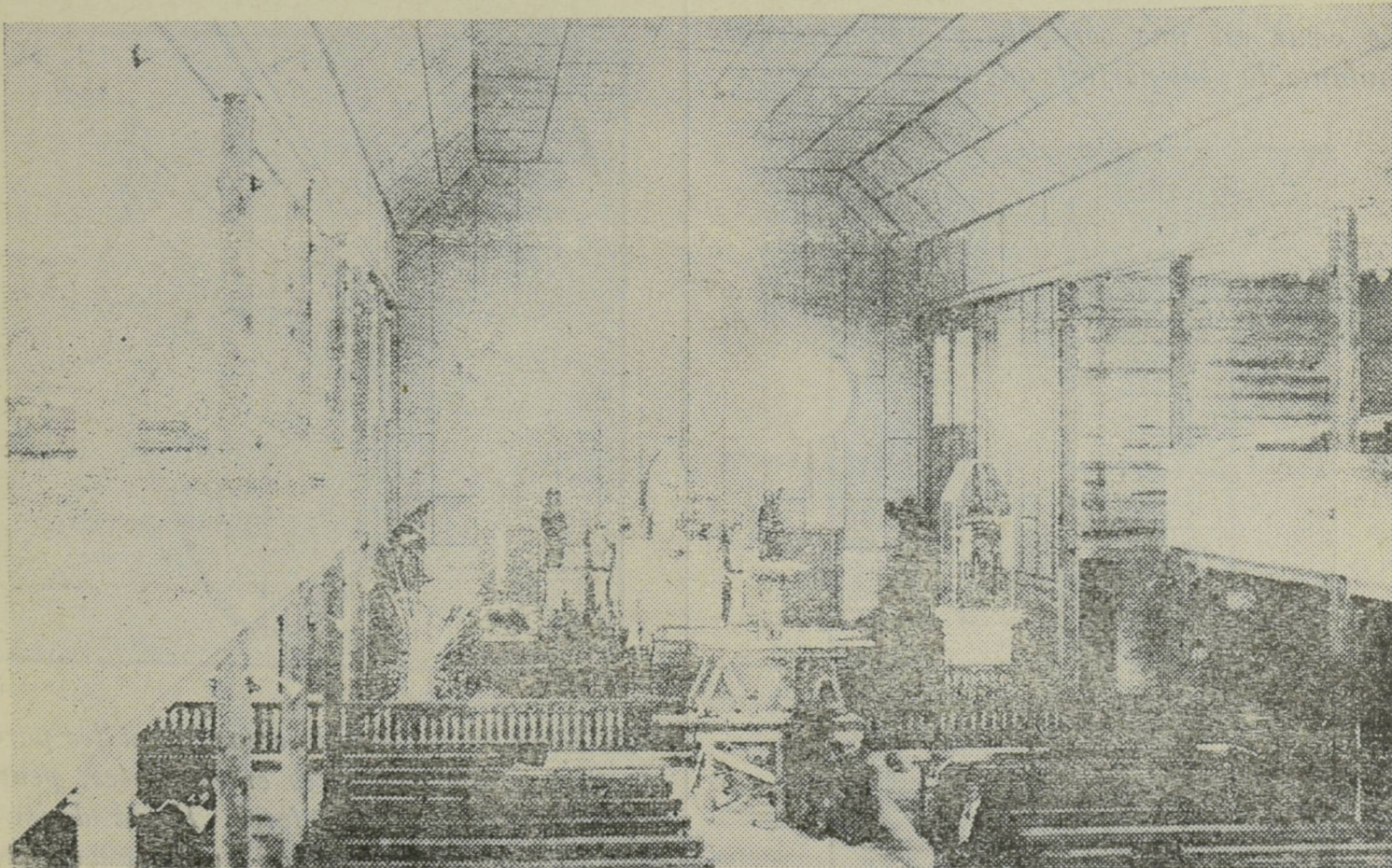
27.— A l'Académie Commerciale de Québec s'ouvre une exposition de dessins exécutés par les élèves de cette institution. Nous reproduisons quelques spécimens de ces travaux dans une autre page de notre revue.

28.— Pour se conformer au désir de Sa Sainteté Pie XI, de grandes manifestations eucharistiques ont lieu, aujourd'hui, un peu partout dans notre province comme dans tout l'univers, à l'occasion de la clôture du congrès eucharistique de Rome. Ces manifestations revêtent un cachet d'exceptionnelle grandeur chez les RR. Pères du Saint-Sacrement de Montréal et de Québec. Dans cette dernière ville, plus de 10,000 personnes y prennent part.

— La chapelle temporaire, construite à Ste-Anne de Beaupré en remplacement de la basilique incendiée, est ouverte au culte et reçoit 1,500 pèlerins de Québec et de Montréal.

30.— Depuis le commencement de l'année courante, 16,774 immigrants sont entrés au Canada, dont 4,528 venaient du Royaume-Uni, 8,019 des États-Unis, et 4,223 d'autres pays.

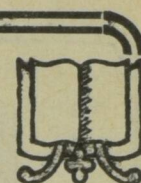
— Des feux de forêts font rage un peu partout dans notre province. A Daaquam, la population crut même prudent d'évacuer la village qui ne fut pourtant pas incendié.



Intérieur de l'église temporaire de Sainte-Anne de Beaupré.



Gauserie scientifique



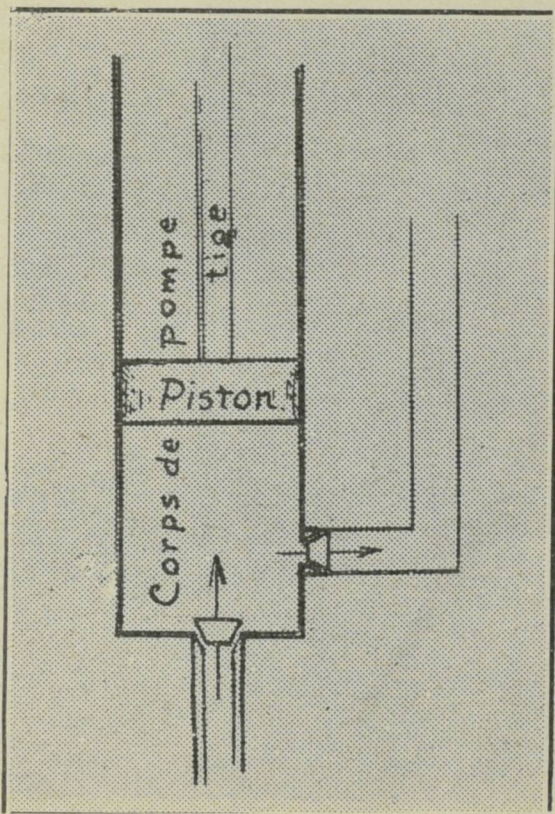
La machine humaine

LA GRANDE CIRCULATION

LE sang, chargé des substances nutritives assimilables qu'il a recueillies dans l'intestin, les distribue à tout l'organisme, dans la course sans arrêt qu'il accomplit tant que dure la vie. Cette course, amorcée par le cœur, qui donne l'impulsion à l'ondée sanguine à chacune de ses pulsations, se poursuit jusqu'aux extrémités de l'organisme par les artères, qui se rétrécissent sans cesse pour devenir ce réseau très développé mais d'une ténuité extrême, qu'on appelle les capillaires. C'est à travers la mince paroi des capillaires que le sang transmet aux tissus ses principes nutritifs; puis ainsi appauvri et chargé en outre des déchets de l'organisme, il revient au cœur par les veines.

Pour se faire une idée du mécanisme qui fait mouvoir la masse sanguine, il faut savoir ce qu'est le cœur, ce que sont les artères, et ce que sont les veines.

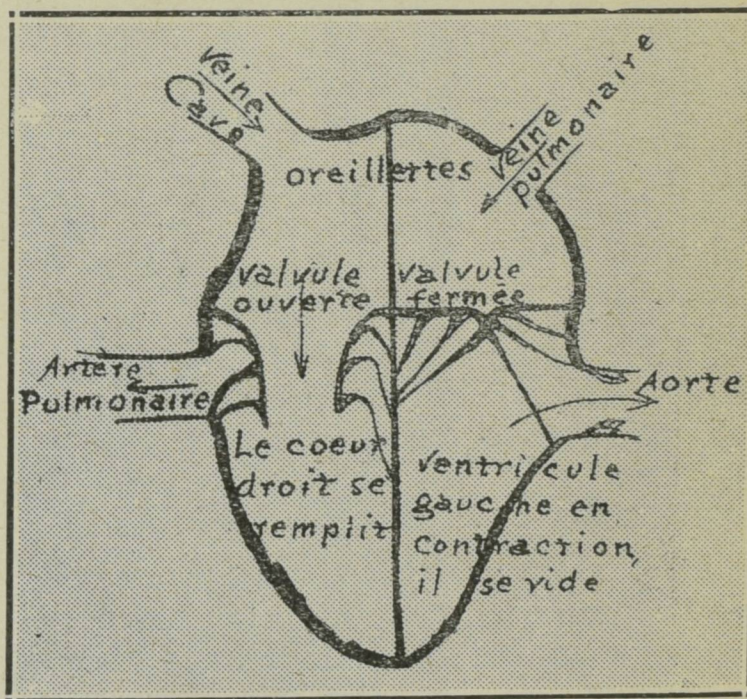
Le cœur est une véritable pompe aspirante et foulante, la plus parfaite qui existe.



La pompe de ce genre, comme on le sait, est constituée par un piston qui, agissant dans un cylindre muni de deux soupapes, aspire dans son ascension l'eau d'un réservoir placé plus bas, et, dans sa descente, la refoule ensuite plus ou moins haut suivant la force qui agit sur le piston. La soupape du tuyau d'aspiration s'ouvre lorsque le piston monte, en faisant le vide, et laisse passer ainsi l'eau du réservoir, attirée en haut; puis le piston descendant, cette soupape se referme par la pression, et l'eau refoulée ouvre la soupape du tuyau d'échappement par laquelle elle s'écoule. La figure ci-contre fait comprendre ce mécanisme.

Le cœur est une pompe aspirante et foulante autrement parfaite. Les soupapes sont d'un genre qu'on ne retrouve dans aucune machine connue. Il n'a pas de piston, ni de tige de piston, ni de levier extérieur qui transmette la force capable d'agir sur le piston. Ses parois sont son propre levier, et les cylindres sont constitués par ses cavités.

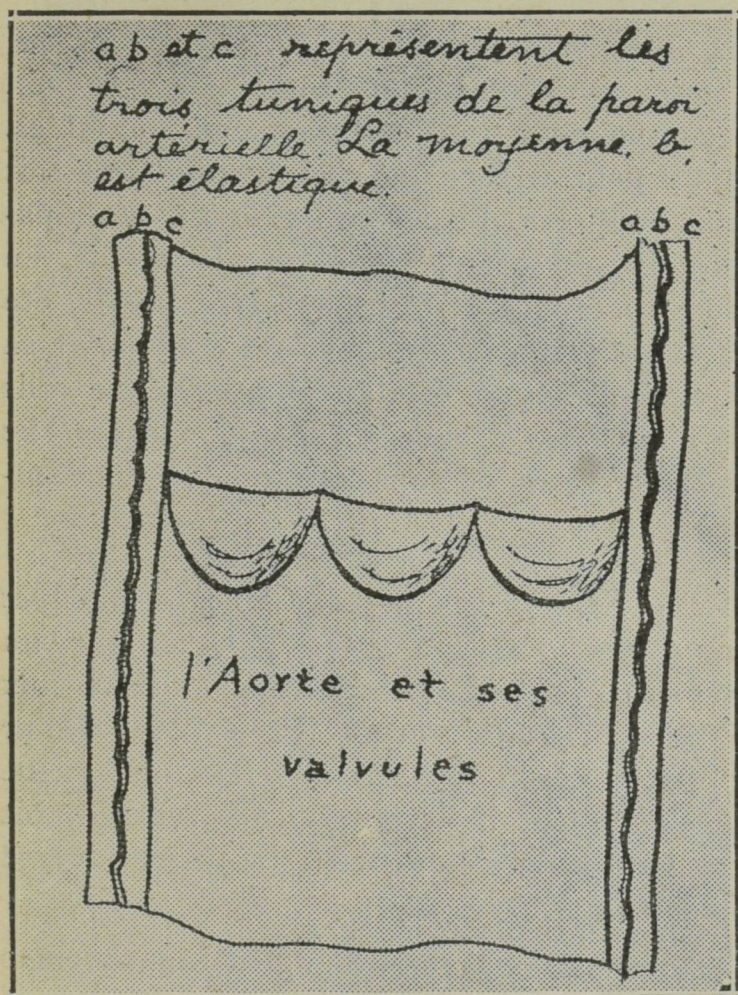
Examinons plutôt la figure schématique ci-contre.



Le cœur est un muscle creux, dont les parois, constituées par des fibres entrecroisées, peuvent développer une grande force. Il est divisé en deux parties principales par une cloison verticale, qui sépare le cœur gauche du cœur droit. Ces

parties sont elles-mêmes divisées en deux par des valves, qui ont nom ici valvules ; constituées par de minces lames musculaires, elles sont retenues aux parois par des cordes charnues ; les parties au-dessous des valvules s'appellent ventricules, et celles au-dessus oreillettes.

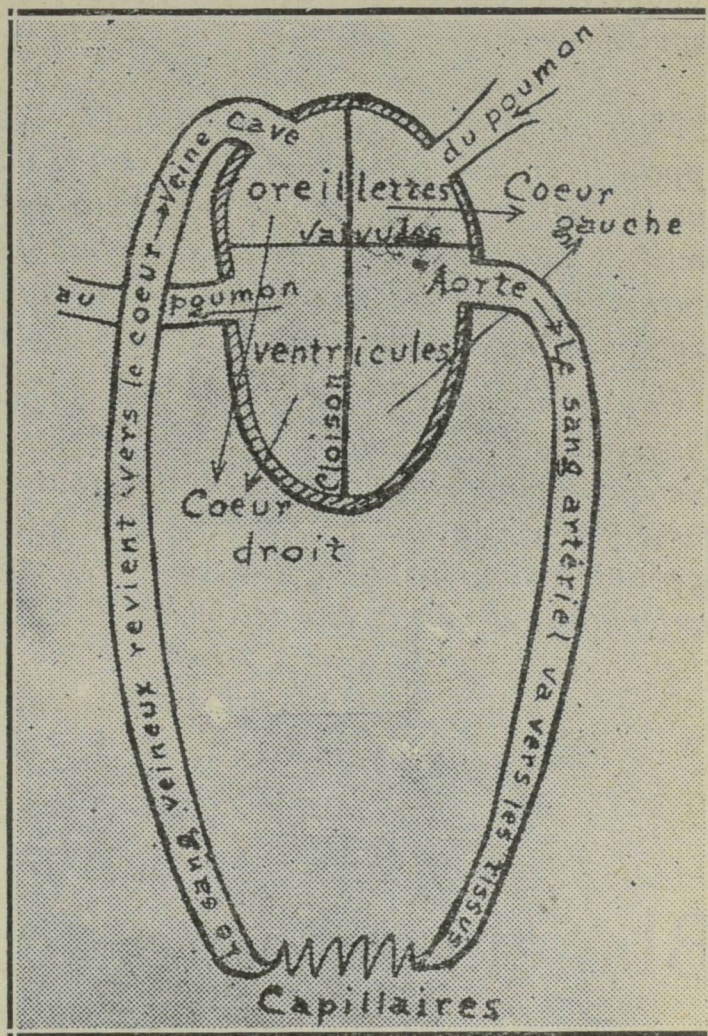
Lorsque la pression des parois ventriculaires s'exerce sur le sang qu'elles contiennent, les valvules s'accolent intimement, comme on peut le voir dans la figure ; le sang ainsi empêché de refluer dans les oreillettes, est lancé dans les artères par où il s'écoule, — c'est le coup de pompe foulante. — Mais en fuyant il a produit un vide, dont l'appel fait s'abaisser les valvules, qui livrent passage au sang dont les oreillettes étaient gonflées. Le ventricule rempli, les valvules se referment, l'oreillette où le vide vient de se faire, reçoit le sang que lui apportent les veines, et l'évolution recommence.



Les artères dans lesquelles le sang se précipite sous la pression des parois ventriculaires, sont des tubes résistants et élastiques, dont les parois sont formées de trois tuniques superposées, celle du milieu, la plus importante et la plus épaisse, étant élastique. Cette élasticité leur permet de résister sans se rompre à la tension qu'elles subissent à chaque contraction du cœur, et de

réagir à leur tour sur le sang qui y circule. Ce qui fait que si on coupe une artère, le sang en jaillit par saccades, en jets plus ou moins gros, suivant l'importance du vaisseau atteint ; cela explique encore que si on presse une artère entre le doigt et un plan résistant comme un os, on sent ce qu'on appelle le poul.

Les médecins, on le sait, le prennent d'ordinaire au poignet, à l'artère radicale ; mais on le sent aussi très facilement à la tempe, à la temporale, au cou, à la carotide, et en beaucoup d'autres endroits.



Ces artères portent différents noms. Les deux principales s'appellent, au sortir du cœur, l'Aorte et l'Artère pulmonaire. L'Aorte transmet le sang du cœur à la grande circulation, celle dont nous nous occupons aujourd'hui. Elle est pourvue, à son origine, de valvules dont le rôle est d'empêcher le sang de refluer vers le cœur, lorsque cesse la pression des parois ventriculaires.

Les parois des veines n'ont ni l'épaisseur ni la résistance ni l'élasticité des parois artérielles. Elles se laissent distendre beaucoup plus facilement, et ne réagissent que très faiblement sur le sang qui leur arrive. Aussi, comme les lymphatiques que nous avons décrits le mois passé, les

plus grosses sont pourvues de valvules qui empêchent le sang de revenir en arrière.

Et donc, le sang, chassé du cœur par le coup de pompe, se rend aux extrémités du corps humain, pour en revenir et recommencer le même trajet, après avoir nourri les tissus.

Il le fait, comme nous l'avons dit plus haut, en cédant à travers les capillaires, ses parties nutritives aux tissus qu'il baigne ; à travers les capillaires les tissus se déchargent aussi en lui de leurs déchets que les vaisseaux, véritables drains, transportent aux endroits où ils doivent être expulsés.

Nous avons décrit plus haut, en bref, ce qu'on appelle la grande circulation. Mais il faut savoir que le sang ne transporte pas aux tissus que les matières nutritives puisées dans l'intestin ; il leur fournit aussi un gaz vivifiant qu'on appelle oxygène, et sans lequel toute vie est impossible.

Ce n'est pas dans l'intestin que le sang va puiser l'oxygène qu'il a perdu, et se débarasser de l'acide carbonique qu'il rapporte. Il faut qu'il passe par le poumon pour cela, et il le fait par la petite circulation, celle du cœur droit, dont nous parlerons dans un prochain article.

LE VIEUX DOCTEUR.

Blanchisseurs et noircisseurs

Il est une profession, modeste mais très utile, qui est celle de *blanchisseur*. Le blanchisseur prend un linge sur lequel il y a du noir : noir de poussière, d'encre ou de charbon, il enlève ce noir et il rend le linge à sa première blancheur.

Dans la société, il y aussi des *noircisseurs*. Ce sont des gens qui prennent une personne ou une action innocente, et qui la noircissent ou la dénigrent, car les deux mots ont exactement le même sens, en voulant la faire passer pour mauvaise. Ils insinuent, ils distinguent, ils interprètent en fin de compte, ils noircissent.

Comme le blanchisseur a ses produits, ses combinaisons pour sa lessive, eux aussi ont des ingrédients qui leur servent à noircir ou à dénigrer ; vous les connaissez, le catéchisme les nomme et les flétrit sous les noms de calomnie, de médisance et de jugement téméraire.

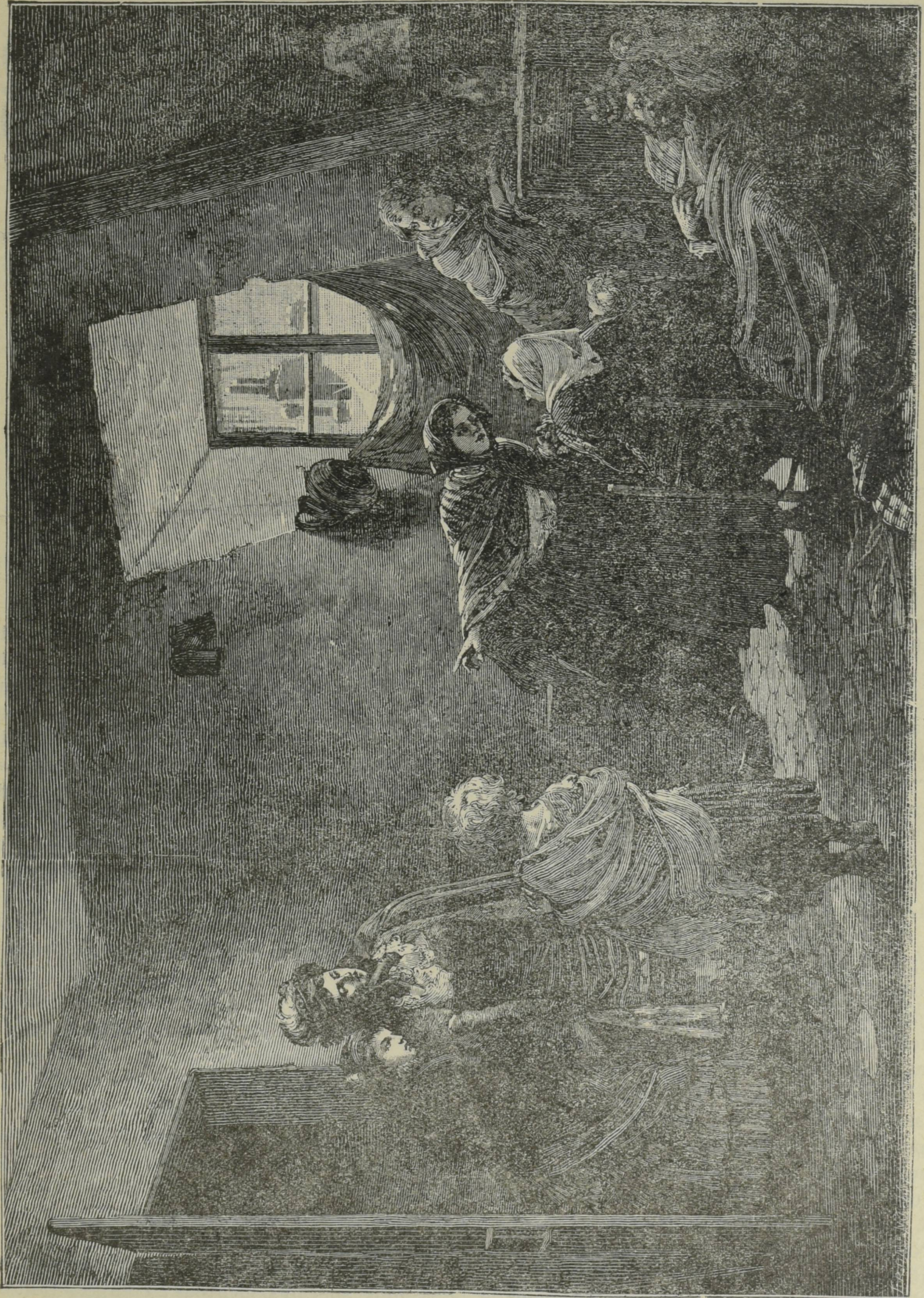
I — *Ne noircissez jamais ce qui est blanc...* Je veux dire : quand vous avez sous les yeux une action qui a toutes les apparences du bien, n'y cherchez pas le mal. En voyant une personne faire l'aumône, ne dites pas, ne pensez pas : "Elle veut se faire passer pour généreuse !... Celle-ci a des airs de piété, mais... Celle-là s'occupe d'œuvres, mais..." Vous savez le reste. Je ne vous cite que ces exemples ; il en est des centaines que l'on pourrait énumérer, et qui sont familiers à certains *noircisseurs* de profession !...

II — *Blanchissez autant que possible ce qui est noir...* Vous serez les témoins d'actes qui en eux-mêmes, sont certainement coupables. Mais il peut arriver que l'auteur de l'acte soit moins coupable. Peut-être ignore-t-il la culpabilité de son acte ; peut-être, du moins, en ignore-t-il la gravité ; peut-être a-t-il été l'objet de fortes tentations, qui expliquent sa faute, si elles ne la diminuent pas. Faites-vous ces réflexions, agissez en conséquence, "ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés."

III — *Si vous ne pouvez blanchir, atténuez autant que possible...* Quelquefois, sur un vêtement, la tache ne veut pas céder aux produits de la teinturerie, et le blanchisseur ne peut pas la faire disparaître complètement. Mais du moins il l'atténue, et il rend l'habit à son propriétaire en disant : "Cela ne se verra presque pas."

Atténuez, vous aussi !... Distinguez entre le péché et le pécheur : le péché qu'il faut haïr, le pécheur qu'il faut aimer... Dites-vous qu'à sa place vous n'auriez peut-être pas fait mieux que lui... Refusez de le juger : qui vous en charge ? C'est Notre-Seigneur qui a dit : "Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugé."

Abbé DUPLESSY



CHARITÉ

Science Ménagère

Lettre à Maud

IV

MA DOUCE AMIE,

Je viens de prendre la clef des champs... Imagine que confortablement installée dans le parc sous la garde de "Louis Hébert" je m'amuse aux caresses d'une brise légère et bienfaisante. Je reste sourde aux bruits de la ville pour n'entendre que le gai "dada" de Bébé et le chant d'un mignon oiselet perché tout près.

Ma pensée est à toi et revêtue de ton costume de payse, je te vois travailler au jardin, arracher les mauvaises herbes qui nuisent à la croissance des légumes.

Quel tableau digne d'éloges !

— Un tableau avec de l'ombre, me dis-tu ?

— L'ombre fait ressortir les couleurs, ma Maud.

Les légumes jouent un grand rôle dans l'alimentation. D'abord, mangeons-les crus ; nous ne faisons pas cuire les oranges, les bananes les concombres, pourquoi nous scandaliser quand il s'agit de navets, de carottes ? Suivant le conseil du Dr Aurèle Nadeau, au début aidons notre goût en mettant une bonne couche de miel sur ces tranches de légumes si sains et si délicieux... Puis mangeons aussi des légumes cuits. Une bonne soupe aux choux n'est pas à dédaigner ni les choux à la crème et pas plus un plat de navets et carottes pilés avec pommes de terre. Et je parie fort bien qu'une salade à la "Mode canadienne" flatte-rait le palais du plus grand gourmet.

Ne laisse rien perdre de ton potager et surtout recueille jusqu'au dernier bâton de rhubarbe. Donne à ta famille le plaisir de manger de ces puddings et tartes dont ta mère faisait des desserts si doux en cette saison. "Telle

mère, telle fille" ne peut qu'être vrai, ma bonne Amie.

Je suis, avec bonheur ton amie toujours.

Madame MARIE-JEANNE.

Québec, ce 5 juin 1922.

ÉDUCATION FAMILIALE

Le mensonge

UNE chose certaine, c'est que les parents agissent sur la moralité de leurs enfants non pas seulement par le legs intérieur de leur tempérament et de leur caractère, par la puissance obscure de l'hérédité physique, mais ouvertement et directement, par les leçons et les exemples qu'ils leur donnent. Une éducation mal conduite et parfois la non-éducation, l'absence de direction ou des directions mauvaises, voilà ce qui explique en grande partie les défauts des enfants mal élevés.

Prenons, par exemple, le menteur. Au début de la vie, il n'y a rien de faux en nous. L'enfant fait exactement la figure de son état d'âme. S'il est mécontent, il pleure ; s'il a faim, il crie ; s'il est content, il rit. Et quand il commence à parler, il dit simplement ce qu'il a fait et ce qu'il pense. Il viendra raconter en souriant qu'il a renversé l'encrier ou cassé un verre. Il ne songe même pas à le cacher. Il est franc et il croit à la franchise ; sincère, il croit à la sincérité.

Pourquoi donc changeons-nous plus tard ? Pourquoi le petit enfant simple et sans détours est-il souvent, quelques années plus tard, à notre grande surprise et douleur, cachottier, dissimulé, surnois, menteur ? Pourquoi tant de mensonges dans les familles, dans les écoles et dans la vie des hommes

Nous ne naissons pas menteurs, mais nous le devenons. Comment ? Il y a plusieurs raisons à cela ; les énumérer toutes n'est pas possible ; mais en désigner quelques-unes est utile et salutaire.

Souvent, c'est aux parents qu'il en faut faire remonter la responsabilité.

La meilleure preuve qu'on en peut donner, c'est que, dans nos familles mêmes, les parents dépensent dix fois plus de zèle pour apprendre à leurs enfants l'art délicat de mentir qu'ils n'en dépensent pour les en détourner. Voyez-les à l'œuvre.

D'abord, les parents mentent à leurs enfants dans toutes les occasions qui se présentent : ils leur font des promesses et rarement les tiennent ; ils les menacent des peines les plus sévères et sont décidés d'avance à ne les point infliger ; ils représentent comme illicites des actes qu'ils se permettent ; comme permis et louables, des actes qu'ils condamnent. Leur adresse-t-on des questions indiscrettes ou simplement embarrassantes, ils répondent par des faussetés dont les enfants ne tardent guère à s'apercevoir.

Après avoir menti en paroles, les parents mentent par leur attitude, par leurs gestes, par leurs jeux de physionomie ; ils affectent, par exemple, la tristesse quand ils sont joyeux, la joie quand ils sont tristes, l'indignation ou la colère quand ils sont le plus calmes.

Que penser encore de ces histoires édifiantes dont ils sont prodigues : histoires de petits garçons que *l'on a connus*, et dont la paresse incorrigible a causé le malheur ; histoires de petites filles que *l'on a connues également*, et dont les qualités faisaient l'admiration de tous ; histoires où l'on se met en scène soi-même, en se donnant les plus beaux rôles.

Après ces mensonges faits aux enfants viennent tous ceux faits *devant eux et à leur sujet*. “ Que de fois nous voyons, dit Désers, une mère, un père excuser leur enfant pour une classe manquée, pour un devoir qui n'est pas fait, pour une leçon pas sue, et cela par un imprudent mensonge ? Oui, ils osent écrire dans une lettre, sur un cahier de correspondance : “ Mon enfant a été malade... il a dû aller voir sa grand'mère malade, etc. ”, alors que l'enfant s'est amusé ou a refusé de faire son devoir. Et ils signent, et leur enfant lit cela... et ils ont la candeur de croire que leur enfant garde de l'estime et du respect pour eux.

Les mensonges que les parents se font entre eux et ceux qu'ils égrennent devant leurs amis, complètent les leçons qui précèdent. Entre parents, ce sont les confessions incomplètes de la mère sur les dépenses qu'elle a soldées et les courses qu'elle a dû faire ; ce sont les confessions non moins incomplètes du mari sur ses travaux qui l'accablent, les heures supplémentaires au bureau, les amis rencontrés. Entre amis, on est plus à l'aise : on ment sur sa fortune, on ment sur ses relations, on ment sur ses opinions, suivant les personnes que l'on rencontre, suivant l'heure, suivant l'inspiration du moment, sans nul souci de se contredire, . . . et les enfants ont tout observé, tout entendu, peut-être aussi tout retenu.

Mais les parents ne se contentent pas de donner l'exemple ; ils imposent le mensonge à leurs enfants, comme ils l'imposent à leurs domestiques. Un importun vient-il de sonner ? La mère l'a vu dans l'espion. “ Cours ouvrir, crie-t-elle à son enfant, et dis que tes parents sont sortis. ”

Par la façon d'interroger l'enfant, par la réflexion qu'ils lui font, les parents lui apprennent à mentir. “ Est-ce vrai, au moins, ce que tu dis ? ” disait souvent une mère à son enfant. C'est ainsi qu'elle lui apprend que l'on peut dire autre chose que le vrai. “ Ça, ce n'est pas vrai, tu es un menteur ”, dit un père. Or, l'enfant avait dit vrai. J'aurais pu le tromper, pensa-t-il en lui-même. “ C'est toi qui as fait cela ? ” disons-nous sur un ton de colère au pauvre être que nous soupçonnons. “ Il n'y a pas de danger que ce soit moi ”, répond le faible être épouvanté. Que voulez-vous qu'il répondît ? Nous lui mettions le couteau sur la gorge.

Voilà, sauf réserves, l'éducation que nos enfants reçoivent de leurs parents. Ajoutez-y les circonstances extérieures, les mauvais exemples ou les mauvais conseils des camarades, l'air ambiant, le milieu social.

F. COLLARD,

Professeur à l'Université de Louvain.

J'ai reconnu que le sacrifice était une fête, même quand il fait couler le sang par les blessures du cœur. Ce sont les joies que je vous souhaite comme le cortège de votre vie. Il en peut être de plus douces : il n'y en a pas de plus nobles ni de plus fécondes.

A. DE MUN

Faire attention

APPRENDRE AUX enfants à faire attention c'est bien ce à quoi très peu de parents songent. On se contente d'ordinaire de dire et de répéter vingt fois par jour aux enfants : " Mais, fais donc attention ! " de se plaindre de " ces têtes de linotes " — et parfois de punir " ces lourdauds qui ne font attention à rien ". Inutile de dire que ce n'est pas là le dernier mot de la bonne éducation familiale.

L'attention, c'est le pouvoir que nous avons d'arrêter, de fixer notre esprit sur un objet pour le mieux étudier et le connaître.

Il faut donc être maître de son esprit pour l'orienter ainsi. Or, l'enfant, dans les premières années de sa vie surtout, est loin de posséder cette maîtrise. Il est un organisme en croissance, en voie de devenir, donc en continuel mouvement : il est, si l'on peut dire, dans son âme et dans son corps, à tout moment, en équilibre instable. Et on voudrait qu'il exerçât son attention comme un adulte ! Non, il n'en est pas capable, et il lui faut *apprendre* à faire attention.

Importance de l'attention. — L'enfant dont on n'a pas cultivé l'attention, a dit Mgr Dupanloup, demeure étourdi toute sa vie. D'un homme étourdi on peut tout faire, hormis un homme sage. Sans attention, nous ne pouvons nous rendre un compte exact de nos propres états d'âme, et nous n'acquérons sur les choses extérieures que des idées superficielles et vagues, confuses qui serviront de matériaux à des jugements et à des raisonnements, dont la logique ne pourra pas évidemment être sévère.

L'attention nous permet d'être en quelque sorte, maîtres de nos sensations. Si nous portons une attention puissante, sur une sensation, celle-ci s'avive, nous affecte davantage ; par contre, si nous en détournons le plus complètement possible notre attention, la sensation s'affaiblit au point même de passer inaperçue. A cette remarque psychologique, on comprend que c'est une faute de laisser sous les yeux d'un enfant un objet qu'il désire et qu'on ne veut pas lui donner. On comprend aussi la sagesse de la religion qui nous défend de fixer notre attention volontaire sur des pensées mauvaises. Et l'on comprend enfin que le jeune homme, maître de son attention, trouve dans cette facul-

té l'arme la plus puissante pour lutter contre les basses tendances.

Principe important. — L'attention volontaire exige un effort d'autant plus grand que l'âme est moins disposée à s'imposer une contrainte ou que l'objet à fixer offre moins d'intérêt.

Il en résulte : 1° que l'état physique de l'enfant accroît ou diminue son pouvoir d'attention. L'enfant malade, fatigué, se trouvant dans une pièce surchauffée, respirant un air malsain, est mal disposé à faire attention ; 2° que les émotions violentes : joie, tristesse, douleur, crainte, colère empêchent l'attention de se fixer ; 3° que pour rendre un enfant attentif il faut l'intéresser à la chose que l'on propose à son attention ; 4° que l'attention de l'enfant ne doit pas être attirée de l'objet qu'on lui propose par la vue d'autres objets plus intéressants.

ÉDUCATION DE L'ATTENTION. — a) *Ce qu'il ne faut jamais faire.* 1° Ne jamais détourner violemment l'attention des enfants de ce à quoi elle est occupée : la brusquerie ne vaut jamais rien dans l'éducation. Arracher subitement, violemment un enfant à un jeu ou à un travail qui l'intéressent, c'est le mal préparer à faire attention et surtout à correspondre à l'ordre ou au désir qu'on va lui exprimer ; 2° ne jamais mettre en doute la sincérité d'un enfant qui affirme n'avoir point entendu un ordre qu'on lui a donné au moment où son attention était absorbée par un jeu ou un travail intéressant. L'attention de l'enfant peut être tellement absorbée quand un objet l'intéresse, qu'il ne voit ni n'entend plus ce qui se passe autour de lui ; 3° ne jamais vouloir fixer l'attention de l'enfant sur des objets dont il est incapable de comprendre l'intérêt ; 4° ne pas trop attendre longtemps avant d'habituer les enfants à la réflexion, c'est à dire à l'attention fixée, repliée sur ses propres états d'âme ; l'aider, après une émotion un peu vive, à en rechercher les causes, l'habituer à l'examen quotidien de sa conscience le soir, examen de regret surtout et de ferme propos ; le matin, examen de prévision et de résolutions.

b) *Ce qu'il faut toujours faire.* 1° Étudier, le mieux possible, la nature particulière de chaque enfant, afin de savoir ce qui l'intéresse et est capable de fixer son attention naissante ; 2° répondre toujours intelligemment aux questions des enfants. Ces questions spontanées sont la preuve de l'intérêt qu'ils prennent aux choses

sur lesquelles ils cherchent à s'éclairer. C'est un grand moyen d'amorcer leur attention, de la diriger et de la fortifier par l'exercice. Avoir soin toujours de donner des réponses à la portée des intelligences qui s'éveillent ; s'il est souvent inutile et parfois dangereux de dire tout, de répondre complètement aux enfants, il n'est jamais bon de leur mentir ni de refuser de répondre à leurs questions. L'intelligence et le tact des parents doivent d'exercer ici ; 3° provoquer doucement l'attention sans brusquerie ; ménager les transitions, et doser les efforts.

c) *Ce qu'il faut faire parfois.* Il s'agit donc d'apprendre à l'enfant non plus à *voir*, mais à *regarder*, non plus à *entendre*, à *sentir*, à *toucher*, à *gouter*, mais à *écouter*, à *palper*, à *savourer*.

1° *Les exercices-jeux* signalés comme moyen d'éducation des sens, peuvent ici très utilement servir aussi à l'éducation de l'attention. Avoir soin, au début, de montrer aux enfants *comment* on observe ; par exemple, suivre du doigt toutes les lignes d'un dessin, avant de les suivre seulement des yeux pour arriver à saisir l'ensemble d'un coup d'œil par un effort d'attention.

2° *Les histoires* dont raffolent les petits peuvent servir de moyen de fixer leur attention. C'est un art de raconter une histoire aux enfants, et de tirer d'un récit tout le profit moral et intellectuel que l'on peut. Ah ! l'immense appoint que peuvent fournir les histoires bien choisies, bien racontées, pour la formation des jeunes âmes !

3° Il faut aussi exploiter le goût très vif des enfants pour les images. " La méthode suivante a donné de bons résultats : on montre à l'enfant une gravure (sujet à sa portée et intéressant) pendant un temps relativement court, mais variant avec le degré de culture de l'attention de l'enfant. Puis la gravure placée hors vue, on invite l'enfant à dire ce qu'il a vu, tout ce qu'il a vu et retenu : les personnages, leurs places, leur attitude, leur aspect, leur vêtements, les couleurs, etc. On vérifie ensuite et l'on explique à l'enfant pourquoi il a pu ne pas remarquer ou oublier tels détails. C'est dans ces remarques que réside la vertu éducative de cet exercice : on apprend à l'enfant *comment* il faut faire attention." (J. RENAULT.)

4° De même on lui apprend à observer en le faisant regarder pendant un certain temps tous les objets placés sur une table, sur un meuble,

dans une pièce : on lui demande alors de sortir de la pièce ou de fermer les yeux pendant qu'on déplace, au début un ou deux objets, plus tard, quatre, cinq, six, etc. ; l'enfant doit indiquer ce qui a été déplacé.

5° Au commencement d'une promenade, on lui annonce qu'on lui demandera plus tard de détailler les choses qu'il aura observées. Il observe... plus ou moins, et il expose ce qu'il a vu, entendu, senti, éprouvé. On recommence la promenade avec lui en lui faisant comprendre les raisons qui ont fait passer inaperçus pour lui certains détails pittoresques, caractéristiques, importants.

6° S'il apprend à lire ou s'il sait déjà lire, on peut lui remettre un texte et lui demander de biffer rapidement d'un trait de crayon toutes les lettres déterminées, tous les *a*, par exemple, qui s'y trouvent.

Pour exciter son intérêt, et par conséquent pour stimuler son attention, on le poussera à établir des records : biffer dans le moins de temps possible les dix, les quinze, les vingt-cinq premiers *a* qu'il rencontre. La vérification sera pleine d'émotions agréables et constituera un nouvel exercice éducatif.

7° Les promenades, visites aux monuments remarquables, aux musées, l'étude des sciences naturelles, les lectures, le dessin *d'après nature*, la constitution de collections diverses peuvent aussi incomparablement servir à développer chez les enfants l'esprit d'observation.

JACQUES HERBÉ

[*Les Cercles d'éducation familiale.*]

FINESSE DE DIPLOMATE

A la campagne, dans un jardin, un vieux monsieur est assis à une table où il prend son café ; à côté de lui est un petit garçon qui joue au cerceau et qui, venant de s'arrêter, dit :

" Pour ta fête, grand-père, je t'achèterai une belle paire de lunettes.

— C'est fort gentil de ta part, Dédé, mais j'en ai une.

— Plus maintenant, grand-père ; je viens de la casser !"

Coin de l'Ouvrier

Le salaire viable

L'OUVRIER DOIT LE RECHERCHER

LA fondation Russell Sage publiait, il y a quelques jours, un rapport sur les conditions ouvrières des charbonnages américains et déclarait qu'aucune industrie ne devrait avoir la permission d'établir des conditions qui rendent moralement impossible le paiement d'un salaire viable.

America, qui commente ce rapport, ajoute que le principe du salaire viable ne doit pas s'appliquer seulement aux mineurs, — quoique Léon XIII ait fait remarquer que ces travailleurs devraient être l'objet d'une considération spéciale à cause des dangers particuliers que comporte leur occupation — mais partout et toujours.

::
:: ::

Le droit qu'a le travailleur à recevoir une juste rémunération de son travail doit toujours être considéré comme sacré ; le travailleur lui-même, excepté pour une période déterminée et dans des circonstances extraordinaires, ne doit pas l'oublier. Il ne doit pas plus consentir à travailler dans des conditions non hygiéniques ou pendant un nombre tel d'heures qu'il compromette sa santé. Le vieux régime, encore passablement en honneur, ne considère pas le travailleur comme un être humain, mais comme une machine de moindre valeur. Parce qu'on l'obtient à bon marché, il n'est pas nécessaire de s'en occuper beaucoup ; ou s'il doit abandonner l'usine ou la mine parce que sa santé est ruinée, il est facile de le remplacer. En vertu de ce régime la seule responsabilité que reconnaissait pratiquement l'employeur était celle de payer le plus petit salaire possible.

Tant qu'on permettra à ce système de se maintenir, il est évident que la guerre indus-

trielle continuera. Dans ce conflit, comme dans tous les autres, il est bon de se rappeler la parole si souvent attribuée à Lincoln, lorsqu'on le pria de conclure une paix prématurée, que rien n'est réglé tant que ce n'est pas bien réglé.

Par expédients on peut hâter une trêve, mais on n'obtiendra une paix permanente que le jour où les droits du travailleur ne seront pas seulement reconnus, mais mis hors de toute atteinte. Il est également vrai que les droits de l'employeur doivent être aussi pleinement respectés. Pour le moment, il n'y a de danger que ces derniers soient méconnus.

::
:: ::

America a raison.

Depuis quelques années, on ne parle que de faire la guerre à la guerre, de prendre les moyens de faire disparaître tous les dangers de guerre future et, on ne paraît pas devoir y réussir beaucoup.

Ce ne sont pas les conférences qui manquent, encore moins les traités ; mais à quoi servent ces conférences, à quoi servent ces traités, en vue d'une paix permanente, s'ils n'arrivent pas à assurer aux divers pays, aux plus faibles de l'heure, la garantie que leurs droits sont maintenant hors d'atteinte, débarrassés des empiètements du voisin, et pleinement reconnus. Tant qu'une affaire n'est pas bien réglée, il faut croire avec Lincoln qu'elle n'est pas encore réglée.

Il en est de même dans le domaine du travail. On peut conclure une paix relative à la faveur de circonstances favorables, mais cette paix ne demeure que relative et durera logiquement pas plus longtemps que se maintiendront les dites circonstances favorables au plus fort. Comme le pays dépouillé de ses biens se promet la revanche au temps opportun, le travailleur obligé de subir des conditions déprimantes ou injustes, sonnera la charge aussitôt qu'il se croira en mesure d'améliorer son sort.

On peut le blâmer tant qu'on voudra le travailleur, on doit même le blâmer s'il commet des actes injustes, mais on ne peut lui reprocher la lutte pour ses droits. Il n'est pas libre de les avoir ses droits puisqu'on ne veut pas les lui donner. Pourquoi s'imaginerait-on, alors, qu'il peut facilement quitter le champ de bataille.

Si votre voisin veut construire une clôture mitoyenne sur votre terrain, personne ne vous reprochera d'essayer de l'en empêcher. Supposons pour un instant que vous trouvant absent, il réussisse à poser cette clôture, peut-on vous blâmer si, à votre retour, vous recommencez la lutte pour garder votre terrain, tout votre terrain. Et vous voudrez ne cesser de lutter que le jour où vous aurez obtenu pleine justice.

L'envahisseur doit d'abord se retirer, ou s'engager à le faire rapidement, s'il veut obtenir une paix durable du peuple à qui il enlève une partie de son territoire.

[Le Travailleur]

En Perse

AYANT été informé que de très jeunes enfants étaient admis à un emploi industriel dans certaines fabriques de tapis en Perse, notamment dans le district de Kirman, et que des femmes et des enfants étaient forcés de travailler pendant de longues heures à de faibles salaires et dans des conditions extrêmement insalubres, et que la position incommode dans laquelle ils étaient obligés de se tenir en fabriquant des tapis amenait l'atrophie des bras et des jambes ainsi que d'autres désordres, le Bureau international du Travail a protesté auprès du ministre des affaires étrangères de Perse par l'intermédiaire du premier délégué persan

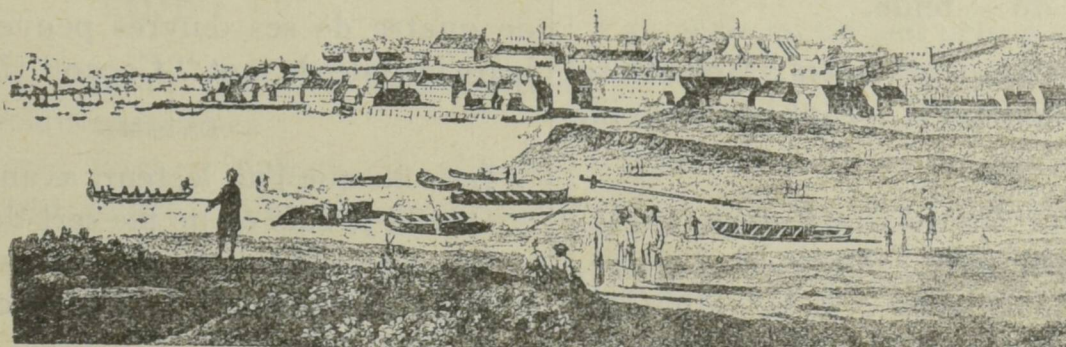
à la seconde assemblée de la Société des Nations.

Le 9 décembre 1921, le ministre persan en Suisse adressa au Bureau international du Travail une copie d'une dépêche du ministre des affaires étrangères de Perse, dans laquelle il était déclaré qu'en attendant des mesures définitives, les autorités locales de Kirman avaient été invitées à faire observer les articles suivants :

1. Engagement des travailleurs effectué avec complète liberté des deux parts.
2. Journée de huit heures.
3. Interdiction de l'emploi de garçons et filles au-dessous de dix ans.
4. Permission aux travailleurs de quitter la fabrique au milieu du jour pour prendre du repos.
5. Emplacements salubres et air pur pour les fabriques. La préparation, par les autorités locales, de sièges confortables pour les femmes et les enfants leur permettant de travailler dans une position normale, etc.

La dépêche déclarait aussi que les autorités étaient invitées à réglementer les salaires et le bien-être des travailleurs. On a rapporté depuis qu'un comité a été institué à Kirman, conformément aux propositions du gouvernement, dans le but de conclure avec les patrons dans l'industrie des tapis une convention en vue de l'adoption de règlements pour le bien-être des travailleurs de cette industrie.

Les règlements sont basés sur les principes suivants : 1. Liberté complète et égalité de droits des deux côtés en ce qui regarde la conclusion de conventions ouvrières. 2. Enregistrement des conventions ouvrières. 3. Introduction de la journée de huit heures obligatoire, les travailleurs à pièce devant être laissés libres sur ce point. 4. Augmentation provisoire des salaires de 5%. 5. Repos hebdomadaire et congé obligatoire les jours de fêtes. 6. Les patrons coupables de violations de ces règlements en seront tenus responsables.



LE VIEUX QUÉBEC

Vue de la partie nord-ouest de Québec prise de la rivière St-Charles.

AU GOIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE MAI

DEVINETTES

La lettre N.

QUESTION HISTORIQUE

Scipion l'Africain.

ANAGRAMME

Parcimonieusement.

LOGOGRIPE

Larme — arme — lame.

RÉBUS NO 27

Ventre affamé n'a pas d'oreille.

Mot à mot : Vent — TRA femme — E — nappe — poing — do — reille.

Ont envoyé des solutions partielles : Melle Rose Filion, Upton, Bagot; M. Elphège Boivin, Plessisville.

Ont trouvé toutes les solutions justes : MM. Jules Pagé, Lotbinière; Maurice Lepage, Collège du S.-C., Charny; J.-E. Monette, St-Philippe, Laprairie; Paul Gilbert, Collège

de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Antoine Lecompte, Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Marc Gilbert, Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière; P. Caron, Ferme Expérimentale, Ottawa; Roch-Albert Forest, Séminaire de Joliette; Arthur Piché, Terrebonne; Antoni Joly, "Sacré-Cœur", St-Hyacinthe; Jean Maurice Pouliot, Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière; Melles Catherine Pépin, 298, 5ème Avenue, Parc Dominion, Lachine; Évangéline Nézan, 240, Ave Breezehill, Ottawa; Marie-Jeanne Grisé, St-Césaire; Eva Mailloux, 229, Ave Bayswater, Ottawa; Florence Duhaime, 65, rue Collège, Montréal; Lucienne Boucher, Couvent du Bon Pasteur, Charlesbourg; Albertine Parent et Alexandra Parent, Couvent du Bon-Pasteur, Charlesbourg; Jeanne Laval-lée, Académie St-Jean-Baptiste, Québec; Cécile Dorval, 278, rue d'Aiguillon, Québec; Juliette Lefebvre, Roberval, Lac St-Jean; Mme G. Jolivet, St-Philippe, Laprairie; M. l'abbé Beauparlant, Séminaire de Joliette.

Les deux noms suivants ont été tirés de l'urne : M. Arthur Piché et Mlle Marie-Jeanne Grisé.

CONCOURS No 34

DEVINETTES

1° Quelles sont les lettres qui manquent quelquefois aux écrivains?

2° Quel événement avait privé de leur toison les moutons de l'ancienne Grèce?

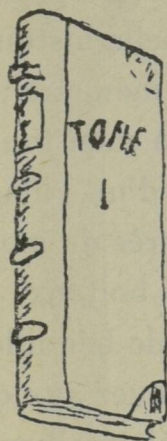
MNÉMOTECHNIE

Quel est le célèbre poète dont le nom et celui de quatre de ses œuvres peuvent former par leurs initiales le mot "Cacao"?

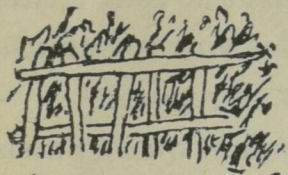
ENIGME

Le nom que j'ai, lecteur, avant de naître,
Quand je suis né ne me sert déjà plus.
En m'attendant, tu me verras peut-être
Mais, aujourd'hui, pour me connaître,
Tes efforts seraient superflus.

RÉBUS NO 28

AD  I

re



no

I
ME

A NOS LECTEURS

N'oubliez pas d'avertir vos amis que L'APÔTRE commencera en septembre prochain un très intéressant feuilleton.

De plus, avec le commencement de sa quatrième année, L'APÔTRE fera toilette neuve. La première page de sa couverture sera ornée d'une intéressante gravure qui changera chaque mois.

Renouvelez votre abonnement, et faites abonner vos amis !

VIDE !

Auprès d'un berceau où dort une petite fille âgée de quelques semaines :

GEORGES (cinq ans) — Maman, je n'aime plus cette petite sœur... j'en voudrais une autre !...

MAMAN — Pourquoi donc, mon chéri ?

GEORGES — Parce ma boîte de dragées, de son baptême, elle est déjà vide !...

Le petit doigt de maman

MONOLOGUE POUR MON PETIT FRÈRE

EUGÉNIE, ma bonne, est, comme le dit grand'mère, une excellente personne. Mais, entre nous, je vous dirai qu'elle a un gros défaut... J'ose à peine vous l'avouer : elle ne dit pas toujours la vérité !

Plusieurs fois, elle m'a conté des histoires... des histoires fausses, archi-fausse. Oh ! ne protestez pas ! Je sais que c'étaient de pures inventions

Et puis, elle me prend pour un bébé, c'est un peu ridicule ! (*Haussant les épaules.*) Elle se figure que je crois encore aux croquemitaines, au père Fouettard. Vous pensez bien que cela ne prend plus avec moi ! C'était bon quand j'étais petit. Mais maintenant !...

Dernièrement, elle a voulu me faire croire que le petit doigt de maman voyait tout ce que je faisais et le racontait à maman. Moi, j'ai bien compris que c'était encore là un mensonge d'Eugénie, et j'ai résolu, pour la punir, de lui prouver la vérité.

Deux ou trois fois, exprès, j'ai essayé de faire quelque chose en cachette. Mais je n'ai pas eu de chance : maman l'a su, je ne sais pas comment... Non pas par son petit doigt, cela j'en suis certain !

Enfin, tantôt, je me promenais avec maman au Luxembourg, quand nous avons rencontré une dame de ses amies. Et pendant que maman marchait dans l'allée en causant avec cette amie, je suis resté un peu en arrière, et après m'être assuré que personne, absolument personne ne pouvait me voir, j'ai... Oh ! ce n'est pas bien, je sais que ce n'est pas bien... Enfin, j'ai fait exprès des choses défendues : j'ai arraché une fleur dans un massif, et puis j'ai tiré la langue, j'ai fait un pied de nez... oui, comme cela... J'ai même eu un peu peur à ce moment, car j'ai entendu du bruit juste dans le bosquet voisin ; heureusement, ce n'était qu'un petit oiseau qui sautait dans les branches.

Une fois rentré à la maison, j'ai demandé à maman si elle savait ce que j'avais fait au Luxembourg. Eh bien ! elle n'en savait rien du tout ! rien ! rien ! rien !

Alors je lui ai tout raconté.

Et elle m'a dit très sérieusement, mais je crois tout de même qu'elle avait un peu envie de rire :

— Quand on n'est plus un bébé, on ne s'occupe pas de savoir, pour faire le bien ou le mal, si maman le saura. On tâche de toujours agir pour le mieux, avec droiture, en conscience.

J'avoue que je ne m'attendais pas à cette petite morale. J'en suis resté tout saisi. Comme dirait mon cousin Gaston, qui est très fort en boxe, j'avais reçu un uppercut.

Mais je pouvais du moins remporter un succès près d'Eugénie. J'allai lui porter un coup du droit ! Je vais donc la trouver et je lui raconte toute mon affaire. Elle commence par en rire de bon cœur.

— Eh bien ! lui dis-je, tu vois que le petit doigt de maman ne lui avait absolument rien dit ! Il n'avait rien vu !

Je triomphais, j'étais fier de mon argumentation. Mais croyez-vous qu'Eugénie a reconnu sa défaite ? Croyez-vous qu'elle s'est inclinée devant la vérité ? Qu'elle a admis son erreur ?

Pas du tout !

Et vous ne devineriez jamais ce qu'elle m'a dit :

Eh bien ! elle m'a dit . . . oui, elle m'a dit :

— Ce n'est pas étonnant, le petit doigt n'a pu rien voir, le pauvre ! Ta maman avait ses gants !

HELLÈLE

LE FÉMINISME DÉSOŁANT

La mère, une mondaine, à son mari :

— Mon ami, notre fille va bientôt atteindre ses vingt ans. Elle est sortie du lycée avec son brevet supérieur ; elle connaît la musique et les arts d'agrément : piano, mandoline, peinture, dentelle . . . Elle sait conduire une auto, aller à bicyclette. Tu te rappelles aussi le succès qu'elle a obtenu au dernier bal de la préfecture, où elle dansait d'une façon ravissante. Et maintenant, qu'allons-nous faire d'elle ?

Le père, un homme faible, qui a des moments de franchise et de bon sens :

— Eh bien ! ma chère, il ne nous reste plus maintenant qu'à lui trouver un mari qui sache tenir un ménage, faire la cuisine, raccommoder le linge et soigner les enfants.

Le petit boiteux

LÉGENDE

Ma grand'mère m'a, l'autre jour,
Conté sur ses genoux une si belle histoire
Que j'en ai gardé la mémoire ;
Je vais vous la dire à mon tour :
Il était une fois, dans le fond d'un village,
Un enfant très gentil, à peu près de mon âge,
Mais si contrefait, si boiteux,
Qu'il ne marchait qu'à l'aide de béquilles ;
Il ne pouvait courir, sauter, jouer aux quilles ;
Voyez combien il était malheureux !
Un jour qu'il regardait, tout triste,
Avec de beaux sous neufs les autres s'amuser,
Auprès d'eux vint se reposer
Un pauvre voyageur demandant qu'on l'assiste ;
Il était très lassé, très vieux ; il avait faim ;
Ses pieds saignaient sur le chemin ;
Il vous eût fait pitié sans doute :
Mais pas un gamin ne l'écoute,,
Ils avaient tous un mauvais cœur,
Et se moquent du voyageur.

Seul, le petit boiteux prend son pain dans sa
[poche.

Du vieillard doucement s'approche
Et le lui glisse dans la main.

Alors il arriva soudain,

— C'est ici que l'histoire est belle, —

Qu'on vit le pauvre qui chancelle

Laisser retomber ses haillons

Et, se redressant sur la pierre,

Paraître entouré de rayons ;

Sa main jetait de la lumière.

Au petit mignon tout confus

Il dit en le touchant : " Tu ne boiteras plus ! "

Et l'enfant fut guéri par la main qui rayonne.

C'était au bon Jésus qu'il avait fait l'aumône.

Pour moi, ce que je voudrais bien,

Ce serait de savoir où cet enfant demeure ;

J'irais l'embrasser tout à l'heure ;

Mais ma grand'mère n'en sait rien.

(Les Maternelles.)

Mme Sophie HUE